



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Environnement et Changement climatique Canada

2017-2018

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018

Publié aussi en anglais sous le titre :
2017–18 Departmental Results Report

N° de cat. : En1-76F-PDF
ISSN : 2561-0805

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec SPAC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2018.

Also available in English

Table des matières

Message de la ministre	1
Aperçu de nos résultats	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel et principaux risques	7
Contexte opérationnel.....	7
Principaux risques	7
Résultats : ce que nous avons accompli.....	9
Programmes	9
Programme 1.1 : Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	9
Description du programme	9
Résultats.....	9
Programme 1.2 : Ressources en eau	14
Description du programme	14
Résultats.....	14
Programme 1.3 : Écosystèmes durables	17
Description du programme	17
Résultats.....	17
Programme 1.4 : Promotion de la conformité et application de la loi – Faune.....	20
Description du programme	20
Résultats.....	20
Programme 2.1 : Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	22
Description du programme	22
Résultats.....	22
Programme 2.2 : Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	26
Description du programme	26
Résultats.....	26
Programme 3.1 : Gestion des substances et des déchets	28
Description du programme	28
Résultats.....	28
Programme 3.2 : Changements climatiques et qualité de l'air	31
Description du programme	31
Résultats.....	31
Programme 3.3 : Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution.....	38
Description du programme	38
Résultats.....	38
Services internes	41
Description	41
Résultats.....	41
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	43
Dépenses réelles.....	43
Ressources humaines réelles	48
Dépenses par crédit voté	49

Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	49
États financiers et Faits saillants des états financiers.....	49
États financiers.....	49
Faits saillants des états financiers	49
Renseignements supplémentaires.....	53
Renseignements ministériels	53
Profil organisationnel	53
Cadre de présentation de rapports.....	54
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur.....	56
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	56
Dépenses fiscales fédérales	56
Coordonnées de l'organisation	56
Annexe : Définitions.....	57
Notes de fin de document.....	60

Message de la ministre



À titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 pour Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Ce rapport présente les nombreuses réalisations du Ministère en vue de protéger l'environnement tout en favorisant la croissance de l'économie et de donner suite à notre engagement envers la réconciliation avec les peuples autochtones.

Les changements climatiques sont l'un des plus importants problèmes de notre époque. Voilà pourquoi nous avons élaboré le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, qui constitue l'ambitieux plan du Canada pour lutter contre les changements climatiques, accroître notre résilience aux effets de l'évolution du climat et stimuler la croissance d'une économie propre.

Au cours de la dernière année, nous avons pris les moyens nécessaires pour concrétiser nos engagements. De concert avec nos partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, le Ministère prend des mesures ciblées pour réduire la pollution causée par les gaz à effet de serre. Nous avons élaboré un règlement qui vise à réduire les émissions et les polluants atmosphériques provenant du secteur de la production d'électricité et des véhicules lourds, de même que les émissions de méthane du secteur du pétrole et du gaz. Nous travaillons également à l'établissement d'une tarification pancanadienne de la pollution d'ici le début de 2019. ECCC a également instauré le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, doté d'un budget de près de 2 milliards de dollars, pour aider les provinces, les territoires, les municipalités, les communautés autochtones et les organismes privés et à but non lucratif à réaliser des projets qui permettront de réduire la pollution liée aux gaz à effet de serre, de stimuler l'innovation, de créer des emplois et d'établir des collectivités plus propres et plus saines. Ces efforts, ainsi que d'autres mesures efficaces, permettent au Canada de progresser vers l'atteinte de sa cible de réduction des émissions. En fait, nos plus récentes projections des futures émissions de gaz à effet de serre indiquent la plus importante amélioration jamais observée dans nos prévisions depuis le début des déclarations d'émissions.

Nous constatons déjà les effets des changements climatiques partout au pays, que ce soit sous la forme de feux de forêt, d'inondations, de phénomènes météorologiques extrêmes, de disparition des glaces de mer et de fonte du pergélisol. Le Ministère a poursuivi ses efforts en vue d'aider les Canadiens à s'adapter à ces répercussions, en créant notamment le Centre canadien des services climatiques pour donner accès aux données, aux outils et aux renseignements relatifs au climat.

Pour favoriser la réconciliation, ECCC a piloté l'établissement de trois tables bilatérales distinctes de hauts responsables avec l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami. Ces tables appuient la lutte contre les changements climatiques et la mise en œuvre continue du Cadre pancanadien, veillant ainsi à ce que les peuples autochtones soient des partenaires efficaces et à part entière.

ECCC a continué à contribuer à l'action internationale axée sur la croissance propre et la lutte contre les changements climatiques, par exemple en créant conjointement avec le Royaume-Uni l'alliance Énergiser au-delà du charbon et en pavant la voie à une présidence efficace du G7 par le Canada. De plus, en réaction à la crise des déchets de plastique touchant notre environnement et les océans, ECCC a lancé l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action nationaux sur les déchets de plastique.

Le Ministère a réduit de façon significative l'arriéré dans l'inscription des espèces pouvant être ajoutées à la liste en vertu de la Loi sur les espèces en péril et a établi un échéancier pour la prise de décisions futures concernant la liste. De plus, le budget de 2018 prévoyait un investissement de 1,35 milliard de dollars sur cinq ans dans la conservation de la nature. Cet investissement historique fournit une base solide pour assurer la conservation de 17 % des terres et des eaux intérieures canadiennes et transformer la manière dont nous protégeons les espèces en péril. Cet investissement offre également un fondement pour la collaboration avec les peuples autochtones et d'autres partenaires en vue d'accroître la superficie de certaines réserves nationales de faune et d'en créer de nouvelles. L'investissement vise également la création du Fonds de la nature du Canada de 500 millions de dollars sur cinq ans pour renforcer notre capacité de protéger les espèces en péril et d'assurer leur rétablissement, tout en mettant à profit les contributions de nos partenaires.

Nous avons également collaboré avec le gouvernement de l'Alberta afin de renouveler notre travail sur la surveillance des sables bitumineux pour mieux comprendre les effets cumulatifs et nous avons fourni de nouveaux fonds pour améliorer la qualité de l'eau des Grands Lacs et plus particulièrement des eaux littorales, et la réduction continue de la pollution de l'eau.

Nous avons continué à fournir en tout temps aux Canadiens des renseignements à jour et exacts sur la qualité de l'air ainsi que des prévisions et des avertissements de temps violent, des renseignements liés à la cote air santé, des renseignements sur les risques d'inondations et des renseignements sur la dispersion de la fumée provenant des incendies de forêt. En 2017, ECCC a installé avec succès le premier nouveau radar météorologique qui donnera aux Canadiens plus de temps pour se protéger des phénomènes météorologiques violents. Notre nouveau superordinateur de pointe fera progresser le développement de nos capacités à prévoir les conditions météorologiques, climatiques et environnementales et permettra de protéger la santé et d'assurer la sécurité des Canadiens.

Pour de plus amples renseignements sur les réalisations mentionnées ou sur d'autres réalisations, je vous invite à lire les pages suivantes du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018 d'ECCC et ainsi à en apprendre davantage sur les contributions du Ministère quant à l'amélioration de l'environnement, de la prospérité et de la santé de tous les Canadiens.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Aperçu de nos résultats

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a respecté ses engagements fédéraux tout au long de l'exercice 2017-2018 en s'attaquant aux questions relatives à la pollution et aux déchets dans notre air, nos eaux et nos sols, en protégeant la population canadienne contre les menaces découlant de l'environnement, en favorisant la transition vers une économie fondée sur la croissance propre et en protégeant notre biodiversité et nos espèces sauvages uniques. Ces mesures ont été entreprises à l'appui de la réconciliation avec les peuples autochtones, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et se sont traduites par notre rôle de chef de file sur la scène internationale.

Dans le domaine des changements climatiques, ECCC continue de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre (GES), d'accroître la résilience aux effets des changements climatiques et de stimuler une croissance propre par le biais du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (le Cadre pancanadien). Ces mesures d'atténuation, et d'autres mesures en vertu du Cadre pancanadien, ont contribué à la réduction des émissions du Canada. Le plus récent rapport du Canada aux Nations Unies (décembre 2017) présente un déclin généralisé dans les projections des émissions de GES dans tous les secteurs de l'économie et la plus grande amélioration dans nos perspectives en matière d'émissions depuis le début de la production de rapports.

- **La tarification de la pollution** constitue un élément clé du plan du Canada pour lutter contre les changements climatiques et appuiera notre transition vers une économie concurrentielle à faibles émissions de carbone. Le ministère a préparé un cadre législatif et réglementaire pour un système de tarification de la pollution au carbone au niveau fédéral qui sera en vigueur partout au Canada au début de 2019.
- Afin de compléter la tarification de la pollution à venir, ECCC a également mis au point une gamme de **mesures d'atténuation** complémentaires qui permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat. Ces mesures comprennent un nouveau règlement proposé afin d'accélérer l'élimination progressive de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon fortement polluant, des normes rigoureuses pour les centrales électriques au gaz naturel, limiter la pollution des véhicules lourds par des réglementations et réduire les émissions de méthane du secteur pétrolier et gazier par des réglementations. ECCC élabore également une norme sur les carburants propres pour réduire les émissions de GES par l'entremise d'une utilisation accrue de combustibles, de sources d'énergie et de technologies à faible teneur en carbone. L'avantage supplémentaire de ces mesures est d'aider les Canadiens à respirer plus facilement avec une meilleure qualité de l'air.
- Afin de soutenir les engagements des gouvernements provinciaux et territoriaux, par le biais du Cadre pancanadien, et encourager des réductions de GES additionnelles partout au Canada, ECCC a créé le **Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone de 1,4 milliard de dollars**. Ceci inclut le Fonds défi pour une économie à faibles émissions de 500 millions de dollars, conçu pour venir en aide aux organismes et collectivités à réduire leurs émissions.
- Afin d'**accroître la résilience climatique**, ECCC travaille à l'établissement du Centre canadien des services climatologiques afin d'offrir les outils et le soutien dont les Canadiens ont besoin pour comprendre et gérer les risques liés au climat et à prendre les décisions qui s'imposent. ECCC a aussi créé le Groupe d'experts sur les résultats de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques afin de recueillir des avis sur la mesure des progrès en matière d'adaptation.
- ECCC a dirigé l'établissement de trois tables bilatérales distinctes de niveau supérieur avec l'Assemblée des Premières Nations, le Ralliement national des Métis et l'Inuit Tapiriit Kanatami, en reconnaissance de l'importance de **travailler en collaboration avec les peuples autochtones** pour répondre aux priorités en matière de changements climatiques et poursuivre une croissance propre. Ces tables appuient la lutte contre les changements climatiques et la mise en œuvre continue du Cadre pancanadien, et elles permettent aux peuples autochtones d'y participer pleinement et efficacement.

- Concernant la protection de notre **air et de notre eau et sur le soutien de la faune et de la biodiversité**, le budget 2018 a lancé un investissement de 1,35 milliard de dollars dans la conservation de la nature et d'autres travaux de collaboration avec les peuples autochtones et d'autres partenaires pour conserver des réserves nationales de faune et des refuges d'oiseaux migrateurs. Cet investissement comprend la création du Fonds de la nature du Canada, un fonds quinquennal de 500 millions de dollars afin d'améliorer la capacité de protéger et de rétablir les espèces en péril. ECCC a aussi réalisé des progrès importants concernant ce dernier en réduisant l'arriéré de l'inscription des espèces admissibles sur la liste en vertu de la Loi sur les espèces en péril et le ministère est sur la bonne voie d'éliminer l'arriéré d'ici 2019–2020. ECCC et le gouvernement de l'Alberta, en s'appuyant sur le savoir autochtone et des données scientifiques solides ont établi un engagement renouvelé afin de mieux surveiller et comprendre les effets cumulatifs des activités liées aux sables bitumineux sur les écosystèmes, l'air et la biodiversité dans le nord-est de l'Alberta. De plus, du nouveau financement en vertu de l'Initiative de protection des Grands Lacs visait la santé des écosystèmes dans les eaux littorales.
- Dans le domaine de la lutte contre la **pollution** et les **déchets**, les nouveaux règlements, en vertu de la Loi sur le contrôle d'application des lois environnementales, sont entrés en vigueur, ce qui donne aux agents de l'autorité d'ECCC le pouvoir d'imposer des sanctions administratives pécuniaires et de consacrer ces montants recueillis au Fonds pour dommages à l'environnement. ECCC a lancé avec les provinces et les territoires les travaux visant à élaborer une stratégie nationale sur les déchets de plastique et elle a mené l'acceptation d'une charte zéro déchet de plastique au sommet des dirigeants du G7 en juin 2018, lequel a appelé à une intervention coordonnée pour éliminer les 150 millions de tonnes de déchets de plastique dans les océans du monde entier.
- Concernant les **services essentiels aux Canadiens**, le ministère a émis 480 000 prévisions, alertes et avis de veille météorologiques. ECCC a installé, en 2017, son premier radar météorologique du nouveau réseau de radars à Radisson, en Saskatchewan. Au total, 32 radars devraient être installés dans tout le pays d'ici 2023. Le Ministère a terminé l'intégration de son ordinateur à grande puissance en septembre 2017, ce qui permettra d'établir des prévisions plus précises et plus opportunes pour les Canadiens au cours des prochaines années.
- Afin d'appuyer davantage la **collaboration avec les peuples autochtones**, le Ministère a également établi un plan de travail conjoint avec l'Inuit Tapiriit Kanatami pour faire progresser plus efficacement nos priorités communes, dans le cadre d'une relation renouvelée entre les Inuit et la Couronne. La ministre d'Environnement et Changement climatique Canada et son collègue de l'Alberta ont aussi réuni un Cercle autochtone d'experts pour conseiller les gouvernements sur la réalisation de l'objectif ambitieux de conserver la biodiversité au moyen d'un réseau connecté d'au moins 17 % des terres et eaux douces canadiennes d'ici 2020.
- Finalement, le Ministère a continué à jouer un rôle de premier plan pour les **initiatives internationales**. Le Canada a été l'hôte de la première réunion ministérielle sur l'action climatique à Montréal pour faire avancer les discussions internationales sur le climat et a joué un rôle déterminant en invitant les pays à ratifier la modification de Kigali au Protocole de Montréal, ce qui favorisera l'élimination progressive des hydrofluorocarbures. Le Canada a aussi appuyé le lancement de la Plateforme pour les collectivités locales et les peuples autochtones, qui joue un rôle de tribune mondiale pour les changements climatiques et donne une voix aux peuples autochtones du monde entier. Le Canada a créé conjointement avec le Royaume-Uni la Déclaration de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon.

Quels fonds ont été utilisés?* (Dépenses réelles en 2017–2018) 1 164 806 867 \$	Qui était concerné?* (Équivalents temps plein 2017–2018 [ETP]) 6 530
---	--

* Les chiffres, rapportés dans les Comptes publics, correspondent au total des fonds ministériels de 2017-2018 utilisés (dépenses réelles) ainsi qu'aux ETP réels et non pas uniquement aux réalisations susmentionnées.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints, consulter la section « [Résultats : ce que nous avons accompli](#) » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail d'enjeux liés à l'environnement. Le Ministère aborde ces enjeux par l'entremise de diverses mesures, comme la mise en œuvre du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, la collaboration avec nos partenaires stratégiques, notamment les provinces, les territoires et les peuples autochtones, la surveillance, la recherche scientifique, l'élaboration de politiques et de règlements, ainsi que par l'application des lois environnementales. Les programmes du Ministère visent à minimiser les menaces que représente la pollution pour les Canadiens et pour leur environnement, à doter les Canadiens des outils nécessaires afin de prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat, et à préserver et à restaurer l'environnement naturel du Canada.

L'orientation du programme du Ministère reflète l'interdépendance entre la durabilité de l'environnement et le bien-être économique.

Mandat et rôle

Aux termes de la Loi sur le ministère de l'Environnement, les pouvoirs, les tâches et les fonctions du ministre de l'Environnement et du Changement climatique s'étendent aux domaines suivants :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol, et la coordination des politiques et programmes pertinents du gouvernement du Canada;
- les ressources naturelles renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et la flore et la faune;
- la météorologie;
- la mise en application des règles et des règlements.

Le Ministère remplit son mandat, notamment à l'aide d'un certain nombre de [lois et de règlements](#)ⁱ, tel que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) [LCPE (1999)], les dispositions de la Loi sur les pêches relatives à la prévention de la pollution, la Loi fédérale sur le développement durable, la Loi sur les espèces en péril, la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, la Loi sur les espèces sauvages au Canada et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et Parcs Canada, lesquels font partie du portefeuille ministériel, pour atteindre des objectifs communs. De plus, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a la responsabilité secondaire ou partagée de la réalisation de mandats d'autres ministères fédéraux, y compris la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (Transports Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada et Ressources naturelles Canada), la Loi sur les opérations pétrolières au Canada (Ressources naturelles Canada) et la Loi sur la gestion des urgences (Sécurité publique Canada).

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux à propos du Ministère, consultez la section « [Renseignements supplémentaires](#) » du présent rapport (à la page 53). Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels du Ministère, consulter la [lettre de mandat de la ministre](#)ⁱⁱ.

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

Les enjeux environnementaux ont une vaste gamme d'incidences sur la société, l'économie et la santé des Canadiens. La protection et la conservation de l'environnement nécessitent l'engagement non seulement d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), mais de tous ses partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des peuples autochtones, des intervenants et des Canadiens. Assurer un engagement efficace contribue à mettre de l'avant les politiques, la réglementation et les services, et fournit une approche coordonnée prenant en compte tous les intérêts pour obtenir des résultats. ECCC est également la source qui fait autorité en ce concerne les renseignements scientifiques et les services en matière d'environnement visant à soutenir les Canadiens dans leurs prises de décisions relatives à leur santé et à leur sécurité.

Il existe quelques enjeux environnementaux majeurs pour lesquels les causes ou les solutions résident uniquement à l'intérieur des frontières du Canada. C'est pourquoi ECCC doit susciter l'intérêt des partenaires nationaux et internationaux pour élaborer des solutions efficaces aux défis environnementaux mondiaux. Le ministère s'efforce d'être souple afin de répondre à ces défis et aux conditions changeantes.

Principaux risques

Les risques et les défis en matière de gestion présentés ici sont différents de ceux publiés dans le Plan ministériel de 2017-2018. En 2017-2018, après avoir achevé le Plan, ECCC a réalisé un examen des risques et mis à jour ses risques ministériels pour mieux les harmoniser avec son contexte opérationnel. Les risques originaux, cependant, sont généralement pris en compte dans les nouveaux risques.

Les risques ministériels mis à jour et les défis de gestion sont liés à l'ensemble des programmes et des résultats stratégiques du ministère :

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité
La production de résultats à court terme dans les domaines de responsabilité partagée pourrait être limitée par les efforts des partenaires.	Un partenariat efficace améliore la production de résultats. Cependant, à court terme, des liens de dépendance externes peuvent limiter la capacité d'ECCC à tenir ses engagements, particulièrement dans les domaines de responsabilité partagée, tels que : - la mise en œuvre de mesures nationales et internationales dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, où ECCC a continué de tirer parti de sa capacité de leadership et de collaboration en travaillant avec des partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, régionaux et internationaux pour harmoniser les engagements avec les mesures au moyen du Cadre. À l'échelle internationale, ECCC a continué de travailler en collaboration conformément à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, au moyen de tribunes clés de haut niveau et de partenariat bilatéraux, et a fait progresser les travaux en vue d'une mise en œuvre efficace et transparente de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. - La conservation de la nature ainsi que la prévention et la gestion de la pollution, où ECCC a continué d'élaborer des façons de protéger l'environnement tout en permettant la croissance démographique, industrielle et économique. ECCC a également continué de collaborer avec ses partenaires pour favoriser l'utilisation de données scientifiques probantes, promouvoir la conformité et appliquer les règlements.

L'atteinte des objectifs en matière d'environnement et de changements climatiques pourrait être touchée par des facteurs externes indépendants de la volonté d'ECCC.	Les activités nationales et internationales d'ECCC se déroulent dans un environnement complexe en perpétuelle évolution, de telle sorte que l'atteinte des objectifs ministériels court toujours un risque d'être touchée par des facteurs externes indépendants de la volonté d'ECCC. Par exemple : - la fréquence accrue des épisodes de temps violent fait pression sur l'infrastructure du ministère et sa capacité de surveiller et de prévoir les conditions météorologiques et environnementales; - les cybermenaces posent un risque à la capacité du ministère de fournir un grand nombre de services essentiels, notamment la surveillance des conditions environnementales et la prévision du temps violent. Ces menaces peuvent avoir un impact direct sur la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens. Le ministère cherche à être souple afin de relever ces défis et de répondre à des situations difficiles et changeantes. ECCC a continué de les surveiller et d'élaborer des mesures d'atténuation appropriées, dont des analyses régulières des risques pour éclairer l'établissement des priorités et la prise de décisions.
---	--

Outre ces deux risques, comme c'est le cas avec de nombreux autres ministères, ECCC doit gérer des enjeux opérationnels continus. Le ministère a trouvé deux défis spécifiques en matière de gestion qui pourraient avoir une incidence sur l'atteinte de ses objectifs en matière d'environnement.

Le premier défi concerne la capacité d'ECCC de répondre rapidement aux nouvelles priorités et attentes pour produire des résultats promptement. Pour relever ce défi, ECCC a continué de prendre des mesures pour :

- établir un effectif compétent, surtout dans les domaines très spécialisés, pour produire ses résultats scientifiques clés. Une stratégie a été d'entretenir des partenariats avec des institutions universitaires pour recruter des Canadiens talentueux et veiller à ce que l'effectif du ministère possède les connaissances, l'expertise et les compétences pour relever les défis actuels et futurs.
- faire naître une culture d'expérimentation et d'innovation pour répondre aux nouvelles priorités. À cette fin, ECCC a continué à mettre en œuvre des initiatives d'expérimentation qui permettent d'obtenir des données et des renseignements en vue d'aider à trouver des solutions efficaces aux défis environnementaux complexes d'ECCC.
- renforcer sa structure de gouvernance afin de soutenir la collaboration interne, de créer un consensus et de contribuer à la prise de décisions au sein du ministère. La gouvernance d'ECCC représente la nature complexe et diversifiée des programmes et des défis gérés par le ministère.

Le deuxième défi concerne la capacité du ministère de tenir le rythme avec les progrès technologiques et de répondre aux besoins du ministère en matière de gestion de l'information et de la technologie de l'information. Pour relever ce défi et faire en sorte que les risques associés à la prestation de ses services soient gérés, le ministère a continué de faire ce qui suit :

- de soutenir le programme du Canada pour un gouvernement ouvert en veillant à ce que des systèmes solides soient en place pour réunir, recueillir, communiquer et diffuser les données aux Canadiens;
- d'utiliser son plan stratégique de gestion des urgences comme cadre pour le Plan de continuité des activités, qui a été diffusé dans divers domaines opérationnels, y compris les directions générales, les sites (p. ex. édifices) et services essentiels;
- de compter sur les canaux, protocoles et accords (p. ex. protocoles d'entente) établis au sein du ministère et avec ses intervenants clés tels que Services partagés Canada pour réduire au minimum les risques liés à l'exécution des programmes et à la prestation des services.

En 2017-2018, la gestion des risques a continué d'être une activité clé du ministère qui soutient et éclaire l'établissement des priorités du ministère, la planification des activités et des ressources et la prise de décisions.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Programme 1.1 : Biodiversité – Espèces sauvages et habitats

Description du programme

Ce programme vise à prévenir la perte de la biodiversité tout en permettant l'utilisation durable grâce à : la protection et au rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats essentiels; à la conservation et à la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; à la surveillance, à la conservation et à la restauration d'habitats importants effectués par l'établissement et le maintien d'un réseau d'aires protégées, et par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'intendance. Il appuie aussi l'évaluation, la recherche, la planification et la prise de mesures coordonnées et cohérentes à l'échelle nationale pour la protection de la biodiversité incluant des populations autosuffisantes et viables d'espèces, des écosystèmes sains et diversifiés, ainsi que ressources génétiques. Ce programme forme des partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, y compris l'intendance et la gestion durable des paysages. Les responsabilités de ce programme découlent de la Loi sur les espèces en péril (LEP), de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, de la Loi sur les espèces sauvages du Canada, de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial. Les responsabilités internationales du programme ont trait à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (1992), à la Convention concernant les oiseaux migrateurs, à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, au Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la conservation de la flore et de la faune arctiques, ainsi qu'à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine (la Convention de Ramsar).

Résultats

Conservation des oiseaux migrateurs

En 2017, ECCC célèbre le 100^e anniversaire de la Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, l'une des premières lois sur la conservation des espèces sauvages à être adoptées dans le monde. La Loi protège 382 espèces d'oiseaux qui migrent et nichent au Canada, réglemente la chasse aux oiseaux migrateurs et permet la création de refuges qui protègent leur habitat.

Le ministère a effectué toute une série de relevés sur les populations d'oiseaux migrateurs, notamment le 52^e relevé annuel des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord, des relevés aériens et au sol sur la sauvagine, des relevés sur les oiseaux de rivage en période de reproduction dans l'Arctique et des relevés sur les colonies d'oiseaux aquatiques sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Ces relevés fournissent les bases de l'évaluation de la situation des oiseaux migrateurs du Canada et indiquent quelles sont les mesures de conservation clé qui sont nécessaires pour maintenir les populations saines de toutes les espèces ou de les rétablir, et de faire en sorte que ces espèces ne deviennent pas des espèces en péril.

Protection des espèces en péril



Il est important d'avoir une liste exacte des espèces en péril pour prévenir la disparition d'espèces sauvages. ECCC a réalisé des progrès importants en traitant l'arriéré des décisions à prendre concernant l'ajout sur la liste de 149 espèces terrestres qui ont été jugées être en péril par le [Comité sur la situation des espèces en péril au Canada](#)ⁱⁱⁱ entre 2009 et 2016. Concernant l'inscription sur la liste, des décisions finales ont été prises pour 58 espèces et des décisions proposées ont été publiées pour 13 autres espèces. Pour améliorer davantage la protection des espèces en voie de disparition au Canada, ECCC a établi un échéancier pour la prise de décisions futurs concernant l'inscription sur la liste : il s'agit de 24 mois pour

PROTECTION DE LA NATURE : les chiffres...

Plans et stratégies de rétablissement des espèces achevés

En janvier 2018, ECCC a publié des stratégies de rétablissement et des plans de gestion pour 315 des 332 espèces pour lesquelles des documents sur le rétablissement étaient dus. Depuis 2016, ECCC a réduit l'arriéré, celui-ci passant de 72 à 16 espèces.

Aires protégées réservées au Canada (en date de 2018)

ECCC gère 54 réserves nationales de faune et 92 refuges d'oiseaux migrateurs qui, ensemble, couvrent une superficie de 12,4 millions d'hectares qui représente le double de celle de la Nouvelle-Écosse.

les espèces terrestres et 36 mois pour les espèces aquatiques plus complexes. Avec ce nouvel échéancier, ECCC est en bonne voie de tenir son engagement à éliminer l'arriéré d'ici 2019-2020.

La ministre McKenna a été l'hôte d'une Table ronde relative à la Loi sur les espèces en péril à laquelle ont participé les membres du nouveau Comité consultatif sur les espèces en péril (dont des représentants des peuples autochtones et des domaines de l'environnement, de l'industrie et de l'agriculture), qui est axé sur la collaboration en matière d'approches multisectorielles, multiespèces et fondées sur l'emplacement visant à protéger et à rétablir des espèces.

Célébrer le 150^e anniversaire du Canada

Pour contribuer aux célébrations entourant l'anniversaire du Canada, ECCC a offert gratuitement l'admission au parc de Cap-Tourmente, l'une des 54 réserves nationales de faune du Canada.

Le ministère a également installé des plaques commémoratives dans 150 propriétés dans l'ensemble du Canada pour célébrer les avantages exceptionnels en matière d'habitat et de biodiversité qu'offrent ces propriétés réservées par les Canadiens par la vente, les dons ou des ententes de conservation à long terme. Ces terres ont été conservées avec le soutien financier ou des mesures incitatives du gouvernement du Canada.

Dans le Budget 2018 déposé en mars 2018, le gouvernement a annoncé l'investissement de 1,35 milliard de dollars sur cinq ans pour traduire l'engagement du gouvernement du Canada envers la conservation de la nature. L'investissement comprend la création du Fonds pour la nature du Canada de 500 millions de dollars sur cinq ans pour accroître la capacité à protéger et à rétablir les espèces en péril, ainsi que pour gérer et agrandir les réserves nationales de faunes et les refuges d'oiseaux migrateurs.

En outre, ECCC, en collaboration avec les provinces et les territoires, les peuples autochtones et d'autres intervenants, a pris des mesures sur plusieurs fronts pour protéger les populations en déclin du caribou boréal et du caribou des montagnes du Sud. Le ministère :

- a publié son rapport quinquennal (2012-2017) sur les progrès réalisés pour la mise en œuvre de la stratégie de rétablissement de 2012 visant le caribou boréal. Comme 95 % de l'habitat relève des provinces ou des territoires, le ministère a continué de soutenir et d'encourager la réalisation, par les instances concernées, de plans pour l'aire de répartition.
- a mis la dernière main à un [Plan d'action](#)^{iv} pour le rétablissement du caribou boréal. D'après une consultation étendue, le Plan décrit les étapes que le gouvernement du Canada suivra pour protéger ces espèces importantes. Il est important que le Plan établisse un consortium du savoir sur le caribou boréal dans le cadre duquel des ministères fédéraux, des provinces, des organisations et des communautés autochtones, l'industrie, des organisations environnementales et le milieu universitaire communiqueraient leurs connaissances et les leçons apprises, et collaboreraient ensemble pour combler les lacunes dans les connaissances pour faire progresser la conservation du caribou boréal.
- a collaboré avec le gouvernement de la Colombie-Britannique pour freiner le déclin continu du caribou des montagnes du Sud en créant une ébauche d'entente de conservation bilatérale visant à rétablir la population et l'habitat d'une importance particulière pour les peuples autochtones. L'entente scientifique établit les objectifs en matière de population, avec un accent initial sur le groupe central du caribou (dans le nord-est de la Colombie-Britannique). L'entente sera étendue à d'autres groupes en Colombie-Britannique, en collaboration avec les Premières Nations qui sont directement touchées, ainsi que les collectivités et les intervenants.



ECCC, en collaboration avec ses partenaires fédéraux (Pêches et Océans Canada, Parcs Canada), ainsi que les provinces et les territoires ont publié un rapport important sur l'évaluation de près de 30 000 espèces dans l'ensemble du Canada. [Espèces sauvages 2015](#)^v révèle que la plupart (80 %) des espèces évaluées sont en sécurité, tandis que 20 % présentent un certain risque de disparition. Publié aux cinq ans, le rapport contribue à faire en sorte que les espèces en péril soient identifiées et protégées par des mesures collectives.

Conservation de la biodiversité

À l'appui de l'engagement du Canada à l'effet de conserver, d'ici 2020, au moins 17 % des terres et des eaux douces du Canada grâce à des réseaux de zones protégées et conservées, la ministre McKenna et le ministre Phillips (gouvernement de l'Alberta) codirigent l'initiative En route vers l'objectif 1 du Canada. Ils ont aussi créé un Comité consultatif national et un cercle autochtone d'experts pour conseiller les gouvernements sur la réalisation de l'objectif ambitieux de 17 %.

Établir des relations avec les peuples autochtones

ECCC a soutenu activement les négociations sur les enjeux de conservation aux tables sur les traités modernes et de discussions sur la reconnaissance des droits autochtones et l'autodétermination partout au Canada en participant directement aux tables, et lorsque ce n'était pas possible, en évaluant les propositions des Autochtones et en préparant des réponses pour l'utilisation par l'équipe fédérale de négociation. Le ministère reconnaît les intérêts des gouvernements autochtones dans la gestion durable de l'exploitation des ressources fauniques dans leurs territoires traditionnels et qu'ils sont les plus à même d'identifier leurs intérêts de conservation spécifiques dans les régions visées par un traité. Les investissements d'ECCC en collaboration avec les peuples autochtones ont contribué à la mise en œuvre efficace des priorités de la Ministre en matière d'environnement et de l'engagement du gouvernement du Canada à renouveler la relation du Canada avec les peuples autochtones.

Le ministère et Inuit Tapiriit Kanatami (ITK) se sont engagés à établir un plan de travail mixte pour mettre de l'avant les priorités partagées dans les enjeux environnementaux, y compris pour explorer de nouvelles solutions, comme les aires protégées autochtones et rétablir le lien entre le groupe de communications avec les Inuits et ITK et les quatre organisations inuites régionales sous forme de tribune pour discuter des priorités communes concernant les espèces sauvages.

ECCC a continué à établir une solide base de collaboration et de leadership mondial en engageant des organisations autochtones à participer significativement à des négociations internationales en matière de conservation en vertu de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Le ministère a été l'hôte d'une activité à la réunion 2017 sur la CDB de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques pour présenter sa nouvelle Boîte à outils Services écosystémiques, un guide technique pour l'évaluation des services écosystémiques et l'analyse à l'appui de la prise de décisions.

Faits saillants d'autres résultats ministériels en 2017-2018 :

- progrès continus dans la désignation de la réserve nationale de faune marine des îles Scott (en collaboration avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, la Première Nation Tlatlasikwala et la Première Nation Quatsino, ainsi que des intervenants) et de la réserve nationale de faune Edézhzié (en collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, la Première Nation Dehcho, le gouvernement Tłı̨chǫ et d'autres).
- Leadership international continu dans la conservation de la nature, y compris au moyen de travaux à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). Pour la première fois, une Canadienne a présidé le Comité permanent de la CITES.

Engagement à l'expérimentation : Approche d'Action de Conservation intégrée

ECCC a continué à mettre à l'essai l'approche d'Action de Conservation intégrée (ACI) dans les paysages ayant une valeur élevée sur le plan de la biodiversité. ECCC a collaboré avec des partenaires en matière de conservation pour cibler les ressources, le financement et les mesures concernant les priorités de conservation communes dans plusieurs régions d'intérêt partout au pays, et en tirer parti. Dans la région d'intérêt du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, on a recherché une approche expérimentale à l'ACI pour trouver et mettre en œuvre, en collaboration, des mesures de conservation clés pour la biodiversité à l'aide d'une approche écosystémique multispécies. Par cette approche intégrée, tous les partenaires ont convenu d'adopter un cadre général de conservation commun, un langage standard et des mesures du succès afin de faciliter les synergies dans les mesures, de réduire les chevauchements et de gagner en efficacité et, par-dessus tout, de démontrer un plus grand impact collectif pour la conservation de la biodiversité. Par conséquent, davantage d'accent mis sur les perspectives des Mi'kmaw a permis de renforcer fondamentalement les travaux de l'ACI au moyen d'une approche « bilatérale » (Etuaptmunk) qui intègre le savoir autochtone dans les connaissances scientifiques occidentales. Les leçons apprises concernant cette région d'intérêt comprennent l'importance d'un cadre général commun et d'une cohérence dans les communications et les messages, ainsi que l'établissement d'objectifs à court terme pour coordonner les mesures et à long terme pour les résultats en matière de conservation. On continuera d'appliquer l'apprentissage à d'autres initiatives de l'ACI.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les populations d'oiseaux migrateurs sont en sécurité	Proportion d'espèces d'oiseaux migrateurs évalués dans les Rapports sur la situation générale ayant un statut considéré comme « en sécurité »	81 %	Rapport sur la situation générale de 2020	s.o. (Le prochain rapport sera disponible en 2021)	79 % en 2015	77 % en 2010
Les résultats pour cet indicateur proviennent des évaluations de la situation des espèces au Canada (Rapports sur la situation générale) qui sont préparées aux cinq ans, comme requis par la Loi sur les espèces en péril.						
La réévaluation de l'état des espèces inscrites révèle une amélioration	Proportion des espèces en péril inscrites sur la liste fédérale, dont Environnement et Changement climatique Canada est principalement responsable et pour lesquelles un rétablissement est réalisable, qui démontrent, au moment de la réévaluation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) des tendances relatives à la population et à la répartition conformes à la réalisation des objectifs des programmes de rétablissement	35 %	Mars 2017	40 % en date de mai 2017	35 % en date de mai 2016	33 % en date de mai 2015
Les résultats des indicateurs ne doivent pas être interprétés comme une mesure du succès du rétablissement tant que le délai n'aura pas été suffisant pour permettre aux espèces de se rétablir et que l'on n'aura pas recueilli suffisamment d'information pour évaluer cette récupération. De plus, les observations d'espèces rares sont souvent difficiles à recueillir.						

Ressources financières budgétaires (en dollars)*

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
135 322 453	135 322 453	160 414 883	159 446 462	24 124 009

* Dans l'ensemble du document, tous les chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)*

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
546	635	89

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Dans tout le document, les nombres d'équivalents temps plein incluent les étudiants.

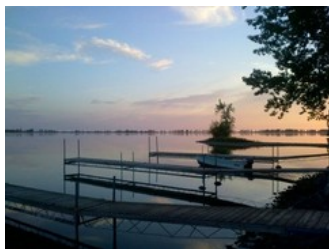
Programme 1.2 : Ressources en eau

Description du programme

Ce programme porte sur les répercussions des activités industrielles, de l'agriculture, des changements climatiques et d'autres facteurs sur les ressources en eau et les risques qu'ils représentent pour ces ressources. Il vise à minimiser les menaces qui pèsent sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada, et à assurer la pérennité de ces ressources. Ce programme est exécuté en collaboration avec des partenaires, plus précisément d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires et un éventail d'organisations non gouvernementales. Il se concentre sur la contribution d'Environnement et Changement climatique Canada à la surveillance de la qualité de l'eau et à la réalisation d'analyses et de recherches sur l'eau ainsi que sur le rôle qu'il joue en collaborant avec d'autres ministères pour déterminer les priorités en matière de surveillance et de recherche relatives à la qualité de l'eau, à la quantité d'eau et aux écosystèmes aquatiques. Il fournit des conseils et de l'information scientifiques aux décideurs et appuie la mise en œuvre de la Loi sur les ressources en eau du Canada, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), de la Loi sur les pêches, de la Loi du traité des eaux limitrophes internationales et de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux.

Résultats

ECCC surveille, évalue et produit des rapports sur la qualité de l'eau et la quantité d'eau au Canada. Pour améliorer l'accès du public aux données sur la qualité de l'eau, conformément à ce qui a été recommandé dans l'[Évaluation du Programme sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques de 2017 d'ECCC](#)^{vii}, le ministère a élaboré et commencé la mise en œuvre d'un plan pour rendre disponibles toutes les données brutes en moins de 30 jours après leur collecte et accélérer la publication des données analysées.



ECCC a fourni des données de surveillance de la quantité d'eau douce (comme le débit fluvial et le niveau d'eau) pour aider les collectivités et d'autres intervenants à prendre des décisions en matière de gestion de l'eau, surtout pendant les épisodes d'inondations, de sécheresses et

d'autres phénomènes météorologiques extrêmes. Par exemple, ECCC a mis en place en 2017 le tout premier système expérimental à haute résolution à prévoir avec exactitude les niveaux d'eau élevés le long des rives du lac Ontario. Le système permet au ministère de fournir à l'avance un avertissement sur l'ampleur de l'augmentation prévue du niveau d'eau.

ECCC a collaboré avec les autorités provinciales en Ontario pour prévoir les risques et contribuer à gérer les niveaux d'eau du lac Ontario, et a ainsi contribué à protéger les Canadiens et leur propriété des catastrophes climatiques. En informant les Canadiens à temps et avec les meilleurs renseignements disponibles, cette collaboration illustre l'apport continu par le ministère de renseignements, de données et d'expertise sur l'eau aux offices de gestion de l'eau à l'échelle nationale et internationale en vertu d'ententes avec les provinces, les territoires et les États-Unis par l'entremise de la Commission mixte internationale (CMI).

SURVEILLANCE DE L'EAU : les chiffres...

Stations de surveillance d'ECCC

- ECCC exploite ses stations en partenariat avec les provinces, les territoires et autres
- 2 800 stations hydrométriques surveillent le niveau d'eau et le débit, y compris les données publiées par ECCC provenant de 700 stations de tierces parties
- 375 stations mesurent la qualité de l'eau

Risque relatif à la qualité de l'eau dans les cours d'eau surveillés

- 22 % – élevé
- 55 % – modéré
- 23 % – faible

Sites de surveillance d'ECCC où la qualité de l'eau est jugée bonne ou excellente

- 43 % en 2013-2015
- 45 % en 2012-2014

Le nouveau site d'ECCC adapté pour les appareils mobiles, eau.ca^{vi}, a été visité plus de 74 millions de fois et a reçu 2,1 millions de visites uniques en 2017-2018.

Gestion du niveau de l'eau

Tout au long du printemps et de l'été de 2017, les ingénieurs transfrontaliers des Services hydrologiques nationaux (SHN) d'ECCC ont fourni une orientation et ont exécuté des scénarios pour fournir des commentaires au Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent et du lac Ontario, de la CMI, pour aider à la prise de décisions concernant la gestion des niveaux d'eau dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent. Les ingénieurs des SHN se sont également occupés de la documentation sur les impacts afin d'évaluer la façon dont le système est géré, de se préparer pour l'avenir et d'employer des principes de gestion adaptative. Les experts d'ECCC ont également soutenu la Commission de planification de la régularisation de la rivière des Outaouais en fournissant un meilleur soutien technique et un soutien amélioré en communications, lors des débits record de la rivière des Outaouais.

ECCC a amorcé une étude sur le bassin hydrographique de la rivière des Outaouais, une ressource qui est essentielle au bien-être environnemental, économique et culturel des personnes de plus de 200 municipalités et communautés autochtones vivant dans cette région ou à proximité. L'étude engageait la participation de peuples autochtones, de plusieurs ordres de gouvernements, des groupes locaux du bassin hydrographique, d'organisations non gouvernementales, de l'industrie, du milieu universitaire, de jeunes de différents groupes identitaires et du grand public dans des enjeux les touchant et fournira des recommandations concernant l'avenir du bassin hydrographique.

ECCC a collaboré avec le gouvernement de l'Alberta pour renouveler un engagement afin de surveiller conjointement les impacts environnementaux de

l'exploitation des sables bitumineux en Alberta. La nouvelle entente favorise une plus grande participation des Autochtones et contribuera à veiller à ce que le savoir autochtone, ainsi que les données scientifiques solides et crédibles, contribuent à la prise de décisions fondées sur des données probantes. Financée par l'industrie (jusqu'à 50 millions de dollars chaque année), la surveillance comprendra les impacts de l'exploitation des sables bitumineux sur l'air, l'eau, les espèces sauvages et la biodiversité, et accroîtra les connaissances sur les effets cumulatifs de l'activité dans la région des sables bitumineux dans le nord-est de l'Alberta.

Un jour pas comme les autres aux Relevés hydrologiques d'ECCC

En mai 2017, une équipe des Relevés hydrographiques d'ECCC a secouru un payeur qui avait chaviré dans les eaux tumultueuses et froides de la rivière des Outaouais, près d'Ottawa. Les employés d'ECCC ont fait preuve d'un dévouement exemplaire en sauvant la vie de cet homme.

Deux membres de l'équipe ont travaillé de concert : l'un repérait l'homme en mauvaise posture et l'autre le tirait hors de l'eau. Une fois l'homme rendu sur la terre ferme, les paramédicaux ont pris la relève pour traiter l'hypothermie du payeur. Étant donné les eaux hostiles et les températures froides, les actions des deux membres de l'équipage ont été importantes pour sauver la vie de l'homme.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les menaces envers les ressources hydriques et les écosystèmes aquatiques du Canada sont réduites et la viabilité des ressources est maintenue	Pourcentage des principaux sites de surveillance nationaux dont la qualité de l'eau à plus de la moitié des sites était bonne ou excellente.	50 %	Décembre 2016 ¹	40 % pour la période 2014-2016	43 % pour la période 2013-2015	45 % pour la période 2012-2014
	Cet indicateur est conçu pour fournir une mesure générale de la capacité de certains cours d'eau dans l'ensemble du Canada à favoriser la vie aquatique. La qualité de l'eau évolue lentement avec le temps. L'indicateur est un instantané du moment, avec des années de chevauchement, du classement de la qualité de l'eau dans divers sites (cours d'eau) partout au Canada. L'indicateur indique l'état de la qualité de l'eau dans certains cours d'eau. Même si les résultats peuvent laisser entendre une détérioration, cet indicateur ne peut être utilisé pour évaluer une tendance. Dans le domaine de la qualité de l'eau, la tendance ne peut être évaluée qu'à chaque station d'essai. Cet indicateur sera abandonné au profit d'une nouvelle série d'indicateurs qui devraient fournir une image plus fiable des tendances de la qualité de l'eau au fil du temps.					

¹ Dans le Plan ministériel de 2017-2018, la date d'atteinte de la cible a été identifiée comme « L'ensemble des données de 2014-2016 ». Celle-ci a été mise à jour dans ce document pour plus de clarté.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
69 722 840	69 722 ,840	83 401 908	81 868 848	12 146 008

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
598	602	4

Programme 1.3 : Écosystèmes durables

Description du programme

Ce programme vise à assurer la conservation à long terme des écosystèmes du Canada en donnant aux Canadiens, à leurs gouvernements et au secteur privé l'information et les outils environnementaux nécessaires pour intégrer des considérations sociales, économiques et environnementales à leurs décisions et à leurs gestes. Les évaluations environnementales constituent une grande partie de ce programme. L'approche écosystémique de la gestion environnementale vise à préserver la capacité de tout un écosystème de produire des biens et des services écologiques ainsi que des ressources génétiques pour renforcer notre économie de même que la sécurité, la santé et le bien-être des gens. Ce programme est axé sur : l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies d'Environnement et Changement climatique Canada en matière de durabilité; la communication d'information pour appuyer la planification intégrée à l'échelle des écosystèmes; la participation de la collectivité à la remise en état des sites; la participation des jeunes; ainsi que la recherche et la préparation de rapports sur la situation et les tendances environnementales. Il facilite la planification interdisciplinaire et intersectorielle, et l'échange d'information entre les partenaires.

Résultats

Environnement et Changement climatique Canada a fait de nouveaux investissements majeurs pour mettre en valeur les écosystèmes durables, renforcé les partenariats existants et multiplié les occasions de créer de nouveaux partenariats ou d'en améliorer d'autres pour accroître les connaissances et les mesures stratégiques dans les régions clés.

Les Grands Lacs

« LA PRISE DE MESURES SOUTENUES VISANT À RESTAURER LES GRANDS LACS EST ESSENTIELLE À LA SANTÉ ET À LA PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DES CITOYENS DE CETTE IMPORTANTE RÉGION. »

– L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
(1ER DÉCEMBRE 2017)

ECCC a continué de tenir ses engagements pris en vertu de l'[Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs](#)^{ix} et l'[Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#)^x. Grâce à un nouveau financement de près de 45 millions de dollars versé à l'Initiative de protection des Grands Lacs, davantage d'occasions de participer ont été offertes par ECCC aux communautés et gouvernements autochtones, aux organismes de recherche, aux organisations non gouvernementales, aux gouvernements et organismes locaux, et à l'industrie pour prendre des mesures relatives aux priorités, comme de réduire les algues toxiques et nuisibles et les polluants nocifs, accroissant les connaissances sur les enjeux des Grands Lacs et rétablissant la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes.

Une trop grande concentration de phosphore peut causer la prolifération d'algues nocives et nuisibles, ainsi que des zones d'hypoxie qui ont des impacts négatifs sur la santé humaine, réduisent les populations de poissons et d'espèces sauvages et ont un coût économique aussi, comme les plages souillées dans cette zone récréative de prédilection. En partenariat avec des peuples autochtones et des intervenants, ECCC et le

gouvernement de l'Ontario ont achevé l'élaboration du [Plan d'action Canada-Ontario pour le lac Érié](#)^{xi} dans le but de réduire les charges annuelles de phosphore dans le lac Érié de 40 % par rapport à la charge de référence de 2008 pour atteindre les objectifs du Canada et des États-Unis sur le phosphore.

État des Grands Lacs

Le rapport [État des Grands Lacs 2017 – Rapport technique](#)^{viii}, publié conjointement en juin 2017 par le Canada et les États-Unis, décrit neuf indicateurs qui évaluent la condition de l'écosystème des Grands Lacs. Plus de 180 scientifiques et d'autres experts dans le domaine des Grands Lacs ont collaboré pour réunir les données à l'appui et s'entendre sur l'interprétation des indicateurs. Dans l'ensemble, le rapport indique que les lacs sont dans une condition « passable et inchangée ». Les résultats soulignent les progrès qui ont été réalisés dans la réduction des produits chimiques toxiques, même si des enjeux demeurent, comme la présence d'espèces envahissantes et les concentrations d'éléments nutritifs.

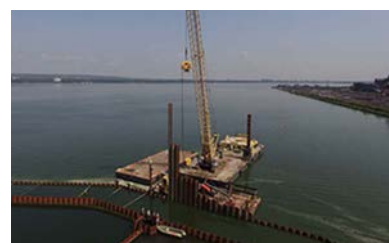
L'année 2017 marque le 45^e anniversaire de la signature de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs par le Canada et les États-Unis, un véhicule majeur pour engager les gouvernements des provinces et des États, les peuples autochtones et une multitude d'autres partenaires et intervenants à prendre des mesures pour protéger cette précieuse ressource.

La science à l'œuvre

Les scientifiques d'ECCC collaborent avec d'autres partenaires ministériels pour utiliser des données d'observation de la Terre recueillies par des drones, des satellites et d'autres sources pour aider à évaluer et à gérer les conditions des milieux humides côtiers des Grands Lacs au moyen de l'Initiative de protection des Grands Lacs.

Le ministère a continué le rétablissement de sites des Grands Lacs de sorte que les Canadiens puissent avoir une eau potable plus propre et profiter des eaux où ils peuvent pêcher et nager. Ces travaux ont été menés dans tous les [secteurs préoccupants des Grands Lacs](#)^{xii}, qu'ils soient canadiens ou binationaux, avec la participation du réseau de collaboration de partenaires communautaires du ministère. Cette mesure répandue fait appel à un grand nombre de partenariats créés avec d'autres gouvernements, les Premières Nations, les Métis, les organismes de gestion du bassin hydrographique, d'autres organismes locaux et des membres de la collectivité.

Dans le secteur préoccupant du port de Hamilton, dans le lac Ontario, ECCC a lancé la deuxième des trois étapes du



nettoyage du [récif Randle](#)^{xiii}, dont les sédiments contaminés du sol du port seront dragués et confinés dans une installation de confinement à double paroi de six hectares. La préparation pour les travaux de dragage a commencé à l'automne 2017. Une fois ces travaux terminés, la superficie sera exploitée en tant que gare maritime. Cette initiative pluriannuelle massive respecte son budget et son échéancier et sera achevée d'ici 2022. Faisant partie d'une initiative plus grande destinée à rétablir la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, ECCC collabore avec le gouvernement de l'Ontario, la ville de Hamilton, la ville de Burlington, la municipalité régionale d'Halton, l'Administration portuaire de Hamilton et Stelco dans le nettoyage du récif Randle. Il s'agit du plus important projet d'assainissement des sédiments jamais réalisé au Canada.

Lac Winnipeg

En adoptant les recommandations de l'évaluation 2017 [Initiative du bassin du lac Winnipeg](#)^{xiv}, le ministère a continué de prendre des mesures pour combler les lacunes dans les connaissances scientifiques afin d'appliquer une approche plus stratégique et plus ciblée pour réduire la contamination par les éléments nutritifs, favoriser le partage des connaissances entre les intervenants et accroître l'engagement chez les Autochtones. Un nouveau financement de 25,7 millions de dollars accordé au programme du bassin du lac Winnipeg soutiendra l'exécution du plan scientifique d'ECCC axé sur le lac Winnipeg, favorisera les mesures de réduction des éléments nutritifs menées par les intervenants, renforcera la gouvernance de collaboration et accroîtra l'engagement chez les Autochtones à l'égard des enjeux de la qualité de l'eau du lac Winnipeg. Ces travaux amélioreront la santé de cette importante ressource d'eau douce pour créer des possibilités économiques et récréatives.

Bassin du fleuve Saint-Laurent



ECCC a continué de travailler avec le gouvernement du Québec sur la conservation et l'amélioration du bassin du fleuve Saint-Laurent, y compris des investissements conjoints visant à améliorer la qualité de l'eau, à conserver la biodiversité et à assurer son utilisation durable. Le ministère, en collaboration avec le gouvernement du Québec, a annoncé des investissements de plus de 57 millions faisant partie de plan quinquennal 2016–2021 visant à protéger et à mettre en valeur le fleuve dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent 2011–2026 (Plan d'action Saint-Laurent). Ces fonds soutiendront 38 projets visant à conserver la biodiversité, à améliorer

la qualité de l'eau, à favoriser une utilisation durable du fleuve et à permettre de réaliser des progrès dans la recherche destinée à conserver cet écosystème essentiel.

Autres accomplissements importants en 2017-2018 :

- affectation de 1,27 million de dollars du [Fonds pour dommages à l'environnement](#)^{xv} pour soutenir onze nouveaux projets destinés au rétablissement des écosystèmes endommagés dans les provinces de l'Atlantique et au Québec. Le Fonds fonctionne selon le principe du « pollueur payeur » pour l'affectation des sanctions financières aux activités qui rétablissent et améliorent l'environnement, ainsi que pour la sensibilisation des Canadiens et la recherche.

- publication de résultats préliminaires pour les jalons à court terme dans le cadre de la mise à jour de 2017 sur la stratégie fédérale de développement durable pour le Canada, comprenant plus de 700 mesures indiquées par 26 ministères. Pour fournir une transparence et une responsabilisation encore plus grande, la ministre McKenna a proposé (en juin 2017) des modifications législatives qui tripleront le nombre de ministères et organismes fédéraux qui mentionneront des progrès à l'égard des objectifs fédéraux en matière de développement durable.
- la collaboration avec des employeurs de partout au Canada pour créer plus de 1 000 stages agroenvironnementaux en science, en technologie, en génie et en mathématique par l'intermédiaire du [Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences](#)^{xvi}.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
La santé de certains écosystèmes du Canada fait l'objet d'une étroite surveillance	Note moyenne sur une échelle de 100 points en fonction des notes d'experts sur l'état et les tendances d'indicateurs clés de la santé des écosystèmes sélectionnés au Canada	52 %	Décembre 2020	63 %	s.o.	s.o.
Le résultat est fondé sur les données sur les Grands Lacs de 1968 à 2015 et les données sur le fleuve Saint-Laurent de 2002 à 2012. Certains des indicateurs de composantes utilisés pour calculer le résultat, selon l'écosystème, comprennent les concentrations de phosphore et d'azote, la contamination toxique dans les sédiments et les contaminants chez les oiseaux aquatiques, entre autres. La valeur de l'indicateur est calculée par la moyenne des résultats obtenus pour les quatre Grands Lacs canadiens et le fleuve Saint-Laurent. Les indicateurs des Grands Lacs sont mis à jour tous les trois ans et les indicateurs du fleuve Saint-Laurent sont mis à jour tous les cinq ans (prochaine mise à jour en 2019-2020).						

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
84 520 845	84 520 845	110 739 990	103 586 093	19 065 248

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
422	432	10

Programme 1.4 : Promotion de la conformité et application de la loi – Faune

Description du programme

Ce programme s'efforce de conserver et de protéger le milieu naturel par la promotion de la conformité et l'application de la Loi sur les espèces en péril, de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, de la Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique et de la Loi sur les espèces sauvages du Canada. Il favorise l'observation des lois en communiquant de l'information aux parties touchées par ces actes législatifs, en les renseignant et en les consultant. Il maintient un contingent d'agents d'application de la loi dont les activités consistent à vérifier le respect des lois, des règlements et des permis relatifs aux espèces sauvages et aux aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada, à recueillir des renseignements, à effectuer des inspections et à faire enquête sur les présumés contrevenants. Ce programme collabore aussi avec INTERPOL ainsi qu'avec les États-Unis et le Mexique sous les auspices de la Commission de coopération environnementale, pour renforcer l'application de la législation sur les espèces sauvages. Ces mesures visent à réduire les dommages et les menaces à la biodiversité au profit des Canadiens et de la communauté internationale.

Résultats

(Voir aussi le Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution)

ECCC a continué d'effectuer des inspections et a pris des mesures d'application de la loi pour protéger la faune canadienne et ses habitats, et pour favoriser le rétablissement d'espèces menacées.

Après que des jugements de culpabilité soient rendus, la cour impose des amendes et des sanctions directes aux organisations et aux personnes qui n'ont pas respecté les lois sur les espèces sauvages, y compris celles visées par la Loi sur les espèces en péril et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA). Par exemple, une entreprise prise à ne pas respecter un règlement visant les espèces sauvages pour avoir rejeté une substance nocive pour les oiseaux migrateurs a reçu l'ordre, par un juge, de verser 235 000 \$ à des organisations environnementales et au [Fonds pour dommages à l'environnement](#)^{xvii}, alors qu'une autre partie de cette somme a été accordée à des organismes environnementaux en vue de soutenir des projets spécifiques.



Les agents d'application de la loi d'ECCC ont priorisé leurs efforts pour surveiller les colonies de reproduction de l'hirondelle rustique sur l'île McNabs dans le port de Halifax, pour contribuer à freiner la disparition de plus de 75 % de cette espèce menacée depuis les années 1970. Des biologistes du ministère ont continué de travailler afin de trouver les raisons de cette disparition importante.

EXÉCUTION DES MESURES VISANT LES ESPÈCES SAUVAGES : les chiffres...

En 2017-2018, ECCC :

- a mené 4 955 inspections et amorcé 114 enquêtes pour réunir des preuves et prendre les mesures d'application de la loi appropriées contre les présumés contrevenants
- selon les résultats d'inspections et d'enquêtes, a appliqué 414 mesures d'application de la loi, y compris des poursuites, des ordonnances d'exécution et des avertissements qui ont collectivement entraîné 92 condamnations et une somme totale de 342 576 \$ en sanctions

ECCC a continué ses travaux avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et plusieurs communautés inuites pour identifier et faire le suivi des peaux d'ours blancs légales qui sont sur le marché afin de favoriser les marchés qui capturent cette espèce légalement.

Pour protéger les espèces sauvages au Canada et dans le monde, ECCC a continué son travail à l'échelle internationale, y compris avec INTERPOL et d'autres organisations internationales, pour favoriser le respect et l'application des lois nationales et internationales visant les espèces sauvages.

Protection des salamandres

Pour protéger la biodiversité, le Canada a appliqué des restrictions temporaires sur l'importation des salamandres. Les restrictions ont été établies pour protéger les espèces de salamandres originaires du Canada d'une maladie fongique mortelle qui a affecté les salamandres d'autres parties du monde. Les données scientifiques sur la maladie et la collaboration rapide et continue avec les partenaires, y compris l'industrie du commerce des animaux de compagnie, ont mené à établir que les restrictions sont les meilleures mesures à prendre.

ECCC a été reconnu par la Communauté des régulateurs fédéraux en recevant le prix [Excellence en matière de stratégies fondées sur la collaboration et de solutions communes](#)^{xviii} pour son travail à protéger les salamandres.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les personnes réglementées ciblées sont pénalisées lorsqu'elles ne se conforment pas aux lois et aux règlements sur la faune appliqués par Environnement et Changement climatique Canada	Pourcentage des poursuites qui ont mené à des condamnations	95 %	Mars 2018	99 %	97 %	95 %
	Cet indicateur est une mesure de l'efficacité du programme à obtenir des condamnations dans des cas de non-respect présumés. Le pourcentage indiqué est fondé sur le nombre total de poursuites qui se sont soldées par des condamnations sur le nombre total de poursuites.					

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
16 297 080	16 297 080	18 866 900	18 680 551	2 383 471

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
128	133	5

Programme 2.1 : Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens

Description du programme

Ce programme fournit en temps opportun des prévisions et des avertissements fiables et exacts, ainsi que des renseignements sur l'environnement et la météo pour prévoir, gérer et s'adapter aux risques et aux possibilités associés aux conditions changeantes du temps, de l'eau, de la qualité de l'air et du climat. Des activités de surveillance, des recherches, des prévisions et la prestation de services fondées sur des principes scientifiques solides sont effectuées dans le cadre de ce programme pour aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées afin de protéger leur santé, leur sécurité et leur prospérité économique. Puisque surveiller, comprendre et prédire des conditions (du temps, de l'eau, de la qualité de l'air, de la glace de mer et du climat) qui changent constamment exige un effort mondial, ce programme travaille avec différents collaborateurs partout dans le monde. Ses partenaires dans le monde sont les autres services météorologiques nationaux, comme la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis et Météo France, ainsi que des organisations internationales, comme l'Organisation météorologique mondiale et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Au niveau national, les collaborateurs comprennent les médias, le milieu universitaire et tous les paliers de gouvernement au Canada. Le programme répond aux des responsabilités du Ministère en vertu de la Loi sur le ministère de l'Environnement, de la Loi sur les renseignements en matière de modification du temps, de la Loi sur la gestion des urgences (2007), de la Convention de l'Organisation météorologique mondiale et de protocoles d'entente avec d'autres agences spatiales et organismes météorologiques nationaux. Le programme fournit des prévisions et de l'information en cas d'urgences environnementales en lien avec le rejet de matières toxiques ou radioactives dans l'atmosphère.

Résultats

ECCC a continué de fournir des services météorologiques et environnementaux aux Canadiens en tout temps. Par exemple, le [Centre canadien de prévisions des ouragans](#)^{xxiii}, en collaboration avec 7 autres centres de prévision des tempêtes (CPT), a préparé les Canadiens à la saison du temps violent et des ouragans de 2017, notamment en publiant plus de 2 100 bulletins météorologiques et avertissements. Les CPT et le Centre canadien de prévisions des ouragans ont également fourni des renseignements précis et rapides à des entreprises et à un public dont les activités dépendent des conditions météorologiques sur les orages et les ouragans pour les aider à prendre des décisions concernant leur sécurité. En outre, ECCC a continué de promouvoir la sécurité au moyen du site Web [Préparez-vous](#)^{xxiv} du gouvernement du Canada, comprenant des conseils sur la façon de se préparer et de prendre des mesures dans diverses situations d'urgence liées à la météorologie, dont la chaleur et le froid extrêmes ainsi que les tornades et les orages.

Le ministère a continué de soutenir la gestion des feux de forêt, y compris lors de l'été 2017 en Colombie-Britannique. Avec ses données météorologiques 24 heures sur 24, à des prévisions locales sur la dispersion de la fumée et à des prévisions météorologiques, ECCC a mis en place du personnel et un modèle météorologique à haute résolution pour la région du lac Williams pour fournir des prévisions détaillées. Les ressources additionnelles ont donné des prévisions continues sur la fumée des feux de forêt et la qualité de l'air, mises à jour deux fois par jour, ainsi que des rapports sur la qualité de l'air, toutes les heures, au moyen de la [Cote air santé](#)^{xxv} (AQHI).

LA MÉTÉO POUR LES CANADIENS : les chiffres...

En 2017-2018, ECCC :

- a fourni des renseignements météorologiques aux Canadiens 24 heures par jour et sept jours sur sept
- a émis 480 000 prévisions météorologiques, alertes et avertissements
- a été visité à [meteo.gc.ca](#)^{xxix} plus de 550 millions de fois (en moyenne 1,5 million par jour), plus que toute autre page du site Web Canada.ca
- a reçu plus de 30 millions de demandes (d'images radar, d'observations de précipitations et de température, de prévisions météorologiques, de bulletins spéciaux, d'avertissements et d'alertes) de la part de 640 000 utilisateurs par jour au moyen de [Datamart](#)^{xxx*}
- a reçu plus de 2 000 000 demandes par jour pour des données météorologiques, provenant de 100 000 utilisateurs par jour au moyen de [GeoMet](#)^{xxi**}
- avait 17 400 membres (agents responsables en cas d'urgence publique et médias) inscrits à son service d'alerte météorologique par courriel [EC Alerte moi](#)^{xxii}
- avait 175 000 abonnés twitter, représentant plus de 830 communautés
- a joint plus de 28,2 millions de Canadiens dans 10 provinces et trois territoires à 117 endroits avec des renseignements sur la qualité de l'air local par sa Cote air santé

*DataMart permet aux utilisateurs de recevoir de grands volumes d'observations météorologiques et de données prévisionnelles d'ECCC.

** GeoMet donne aux utilisateurs l'accès aux données brutes de modèles de prévisions météorologiques numériques d'ECCC qu'ils peuvent télécharger dans leurs propres outils et leurs cartes climatiques interactives.

La Cote air santé est tenue à jour par ECCC et Santé Canada pour fournir les conditions locales, les prévisions, les risques pour la santé, les polluants, la météo et les trousseaux d'outils éducatifs. Les lectures des données de la Cote air santé de 117 endroits dans l'ensemble du Canada sont accessibles en ligne et au moyen de l'[application mobile AQHI Canada](#)^{xxvi}.

Améliorer la précision, la vitesse et l'accès aux renseignements météorologiques



Dans le cadre d'une initiative pluriannuelle visant à moderniser le réseau de radars météorologiques du Canada, ECCC a installé et commencé à exploiter un nouveau radar météorologique à Radisson, en Saskatchewan. L'installation à la fine pointe de la technologie fournit des avertissements de temps violent qui sont plus précis et plus rapides, y compris pour les agriculteurs afin de les aider à planifier leur saison de culture. Elle donne également aux

collectivités plus de temps pour prévoir les épisodes de temps violent, comme les tornades et les blizzards. ECCC a commencé l'installation de quatre autres radars météorologiques, sur un total de 32 radars qui seront installés dans l'ensemble du pays d'ici 2023.

Le ministère a terminé l'intégration de son ordinateur à haute performance en septembre 2017, après plusieurs mois d'efforts soutenus avec des experts de Services partagés Canada. Cette mise à jour majeure, qui fournit une capacité informatique comparable à celle d'autres sites météorologiques de premier plan dans le monde, permettra au [Centre de prévision météorologique et environnementale du Canada](#)^{xxvii} de fournir des prévisions plus précises et plus rapides aux Canadiens dans les années à venir. D'autres ministères bénéficient également des résultats des superordinateurs, notamment Sécurité publique du Canada pour la prévention et l'intervention en cas d'urgence environnementale, Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la gestion et la lutte contre les ravageurs, Santé Canada pour les questions de politique d'urgence nucléaire et de qualité de l'air, le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada pour les services de météo incendie et de dispersion des fumées de feux de forêt, le ministère de la Défense nationale pour l'Information et les prévisions météorologiques, Pêches et Océans Canada pour les interventions en cas de déversements, la stratégie de gestion des pêches et la modélisation des océans pour la gestion des urgences ainsi que les provinces pour la prévision des inondations et la gestion des ressources naturelles.

Année de la prévision polaire

ECCC a commencé à contribuer de façon importante à une initiative de l'Organisation météorologique mondiale visant à répondre aux changements climatiques rapides aux pôles Nord et Sud.

L'Année de la prévision polaire (APP) associe les données scientifiques et les prévisions de 21 pays pour observer, modéliser et améliorer les prévisions des systèmes météorologiques et climatiques dans l'Arctique et l'Antarctique. L'APP (du milieu de l'année 2017 au milieu de l'année 2019) mènera à de meilleures prévisions du temps et des conditions des glaces de mer pour améliorer la sécurité de l'environnement aux deux pôles.

ECCC a étalonné son système national d'alerte pour correspondre aux données et aux renseignements provenant de plusieurs systèmes de suivi. Ce grand travail dans l'ombre se traduira par des alertes plus précises et plus rapides pour ECCC en ce qui concerne les dangers météorologiques et environnementaux, et soutiendra les alertes dans les régions touchées avant le danger et lorsque survient le danger, notamment en suivant les éclairs et les ouragans. Les modalités utilisées pour communiquer les alertes seront également étendues; outre la télévision et la radio, elles incluront également les téléphones cellulaires. Les investissements dans la mise à niveau de l'infrastructure et du système météorologique ont entraîné l'amélioration de la rapidité et de la précision des avertissements (94 % en 2017, en partant de 81 % en 2016).

Les travaux de création de l'application météo mobile du Ministère ont progressé en 2017-2018. La nouvelle application deviendra la source mobile d'information météorologique faisant autorité au Canada. L'application est intégrée avec les mises à niveau des

renseignements météorologiques sur le site Web d'ECCC et répond à une augmentation générale de l'utilisation des médias sociaux pour fournir aux Canadiens des renseignements météorologiques précis en tout temps.

Les connaissances scientifiques sont le fondement des services météorologiques et environnementaux d'ECCC. Voici quelques-unes des activités scientifiques clés menées au cours de l'année :

- améliorations du Système numérique de prévision météorologique et environnementale du Canada, qui ont le temps de prévision d'une journée complète à plus de 7 jours, avec plus de 13,5 millions d'observations intégrées au système chaque jour;
- publications à grand rayonnement sur la recherche climatique, y compris une étude décrivant comment des augmentations de la température moyenne mondiale, conformes aux objectifs de l'Accord de Paris, pourraient avoir un impact sur les glaces de mer en Arctique.

Engagement à l'expérimentation : exploiter les réseaux des médias sociaux

ECCC a continué d'expérimenter les réseaux des médias sociaux pour que les Canadiens puissent recevoir directement des renseignements météorologiques et climatiques pertinents, y compris des alertes météorologiques. Ce qui a été constaté jusqu'ici est que la redistribution de messages sur les médias sociaux est une source puissante d'engagement.

Dans un essai avec Twitter utilisé pour fournir des renseignements supplémentaires à valeur ajoutée concernant les alertes et les prévisions météorologiques au Québec et en Colombie-Britannique, les résultats indiquent qu'en 2017, les comptes expérimentaux de Twitter représentaient 16 000 abonnés et les météorologues ont émis près de 2 300 gazouillis.

En ce qui concerne les essais sur les avertissements de temps violent, le suivi de l'utilisation révèle que les comptes Twitter automatisés utilisés pour transmettre les avertissements continuent de se multiplier modestement : les abonnés étaient au nombre de 175 000 en 2017 par rapport à 113 000 en 2016 et à 67 000 en 2015.

D'autre part, ECCC a fait l'essai de l'envoi de messages en affichant des vidéos sur le temps et le climat sur sa page Facebook. Les résultats indiquent que cette approche ne soutient pas la publication d'alertes en temps réel, un facteur important d'efficacité, étant donné la vitesse à laquelle les situations météorologiques peuvent changer.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les Canadiens utilisent les services météorologiques et environnementaux offerts par Environnement et Changement climatique Canada	Composante publique de l'indice d'avertissement météorologique (un indice fondé sur une moyenne pondérée des préavis d'avertissements et sur la précision)	7,9	Décembre 2017	8,1 en 2015 jusqu'en 2017	8,1 en 2014 jusqu'en 2016	8,3 en 2013 jusqu'en 2015 ²
	L'indice d'avertissement du public (Public Warning Index) fourni aux Canadiens une vue d'ensemble de l'état du programme d'avertissement du temps violent d'Environnement Canada. La valeur de cet indicateur a révélé des fluctuations mineures au cours des trois dernières années du rapport, mais elle a continuellement dépassé l'objectif. L'indice est calculé d'après la rapidité et la précision des renseignements pour cinq types d'avertissements qui sont représentatifs du climat canadien : averse, neige, pluie verglaçante, vent et orages violents. Il s'étend de zéro (mauvaise performance) à dix (performance parfaite).					
	Pourcentage de la population d'une zone avertie ayant indiqué avoir vu ou entendu récemment un avertissement météorologique et qui y a réagi	30 %	Juillet 2018	53 % en date de janvier 2018	s.o.	45 % en date de janvier 2016
	L'indicateur de la population d'une région visée par un avertissement est utilisé pour illustrer que les Canadiens utilisent les services météorologiques et environnementaux d'Environnement et Changement climatique Canada, plus particulièrement ses avertissements météorologiques. La valeur la plus récente rapportée en 2017-2018 dépassait l'objectif de 30 % et révélait une amélioration des résultats au cours de la dernière période visée par des rapports.					

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
194 578 410	194 578 410	206 354 069	190 036 449	-4 541 961

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
1 072	1 085	13

² Ce résultat était de 8,4 dans le Rapport sur les résultats ministériels de 2016-2017 et a été mis à jour à 8,3 dans le Plan ministériel de 2017-2018 pour améliorer la cohérence des éléments de l'indice utilisé pour l'indicateur.

Programme 2.2 : Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés

Description du programme

Environnement et Changement climatique Canada fournit des prévisions et des services particuliers à des secteurs ciblés sensibles aux conditions météorologiques, dans le cadre d'ententes officielles et de contrats générant des revenus. S'appuyant sur les compétences essentielles offertes par le programme 2.1, ce programme fournit en temps opportun des services, et des prévisions et des observations fiables et exactes du temps, du climat et des glaces pour appuyer la prise des décisions particulières dans les secteurs de l'aviation et du transport maritime et dans le service militaire. Il fournit des services par le truchement de diverses collaborations au Canada (y compris avec d'autres ministères) et à l'échelle internationale avec l'Organisation météorologique mondiale, ainsi qu'avec d'autres pays et instances internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation maritime internationale et la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS). Ce programme aide le Ministère à s'acquitter des responsabilités et obligations qui lui sont confiées par la Loi sur le ministère de l'Environnement et la Convention de l'Organisation météorologique mondiale. Il aide aussi d'autres ministères à respecter leurs obligations aux termes de la Loi sur l'aéronautique et du traité relatif à l'aviation civile internationale, de la Loi sur les océans et de la Loi sur les pêches, et appuie les protocoles d'entente conclus avec le ministère des Pêches et des Océans/la Garde côtière canadienne, le ministère de la Défense nationale et divers organismes provinciaux et territoriaux.

Résultats

ECCC a continué de fournir des services météorologiques personnalisés en tout temps à des utilisateurs ciblés qui dépendent des renseignements et des services du Ministère pour appuyer leurs activités opérationnelles, notamment NAV CANADA, Transports Canada, la Garde côtière canadienne et le ministère de la Défense nationale (MDN).

En 2017-2018, le ministère :

- a appuyé Transports Canada dans la détection des déversements de pétrole et des rejets illégaux de pétrole au moyen de l'imagerie satellitaire, en fournissant un relevé à toute heure du jour et de la nuit des 90 000 km² d'eaux littorales canadiennes, dans toutes les conditions météorologiques et de luminosité. ECCC a travaillé avec le [Programme national de surveillance aérienne](#)^{xxix} de Transports Canada et le programme ISTOP ([Programme de surveillance intégrée des pollueurs](#)^{xxx}) de l'Agence spatiale canadienne pour identifier l'emplacement, l'envergure et la longueur des déversements, accidentels ou illégaux, ainsi que la position des navires proches.
- a fourni de l'information météorologique personnalisée en appui direct au processus de prise de décisions dans la gestion du débit de la circulation aérienne.
- a fourni un soutien tactique au MDN, quel qu'ait été l'emplacement des opérations.
- A établi une nouvelle entente à long terme avec la Garde côtière canadienne pour la prestation de renseignements sur la météo et la glace.

SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES À DES UTILISATEURS CIBLÉS : les chiffres...

En 2017-2018, ECCC :

- a émis 530 000 prévisions et avertissements pour l'aviation et d'autres produits d'aviation par l'intermédiaire de son Centre de météorologie aéronautique du Canada.
- a émis 11 197 [produits des glaces](#)^{xxviii} pour les navigateurs et autres utilisateurs.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les secteurs ciblés ont l'information et les services météorologiques et environnementaux dont ils ont besoin pour fonctionner de manière efficace et sécuritaire	Niveau de satisfaction combiné des principaux clients du Service météorologique du Canada (SMC) en matière d'accessibilité, de délais raisonnables et d'exactitude des produits et des services	7,5 (sur une échelle de 0-10)	Mars 2018	8,5	8,6	8,4
L'indicateur mesure le niveau combiné de satisfaction en termes d'accessibilité, de rapidité d'exécution et d'exactitude des produits et des services fournis par le Service météorologique du Canada (SMC) à ses trois principaux clients : le ministère de la Défense nationale, NAV CANADA et la Garde côtière canadienne. Les données pour cet indicateur ont été recueillies au moyen d'un sondage auprès des clients.						

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
18 728 707	18 728 707	26 808 606	18 913 509	184 802

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
371	336	-35

Programme 3.1 : Gestion des substances et des déchets

Description du programme

Les activités de ce programme réduisent les menaces que font peser la pollution et les déchets d'origine anthropique sur la santé humaine et l'environnement. Le programme évalue les risques que représentent pour l'environnement des substances déjà dans le commerce (substances existantes) et des substances dont l'utilisation est proposée au Canada (nouvelles substances). Il élabore aussi et met en œuvre des mesures visant à prévenir ou à gérer les risques découlant de ces substances et de leurs déchets.

Résultats

Protéger les océans et l'eau douce

Dans le cadre du [Plan de protection des océans](#)^{xxxii} du Canada, qui représente un investissement de 1,5 milliard de dollars, le Ministère a renforcé sa capacité d'intervention environnementale à l'échelle du Canada, en ajoutant des agents des urgences environnementales dans les régions côtières. ECCC a également effectué le travail de fond nécessaire pour lancer son projet de démonstration du système de renseignements sur les conditions météorologiques maritimes en cernant les régions maritimes à haut risque pour lesquelles des prévisions améliorées seront préparées, et en sélectionnant les emplacements des nouvelles bouées météorologiques qui appuieront l'initiative.

Déterminé à continuer de fournir un leadership international au chapitre de la protection des océans de notre planète, le gouvernement du Canada a mis les déchets de plastique au programme du sommet des dirigeants du G7 de juin 2018 en encourageant l'établissement d'une charte établissant une vision zéro déchet de plastique. Au pays, ECCC a lancé l'élaboration d'une stratégie nationale sur les déchets de plastique et un plan d'action qui sera achevé d'ici le milieu de 2019.

Dans le cadre de la modification du Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants, le Ministère a continué de renforcer les normes de qualité des effluents pour les mines de métaux et a ajouté des exigences pour les effluents des mines de diamants. Certaines de ces modifications sont entrées en vigueur en 2018, et les autres entreront en vigueur en 2021.

Protéger les Canadiens et l'environnement des substances nuisibles



Pour protéger les écosystèmes d'eau douce du Canada, un règlement publié en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE 1999) en juin 2017 interdit la fabrication, la vente et l'importation de produits de toilette qui contiennent des microbilles.

ECCC et Santé Canada ont publié un projet de règlement pour interdire l'importation, la vente et l'utilisation d'amiante et de produits contenant

de l'amiante. Le règlement définitif devrait être publié d'ici la fin de 2018.

Le Ministère a continué d'élaborer le Plan de gestion des produits chimiques, en collaboration avec Santé Canada. En 2017-2018, 423 substances existantes ont été évaluées, et des mesures ont été prises au besoin pour réduire les risques à la santé humaine et à l'environnement. De plus, la totalité des 424 déclarations de substances nouvelles a été évaluée.

Défis des océans #mesocéans2050 : Les Jeunes du G7 à la rescousse

ECCC a lancé le [Défi Innovation jeunesse pour les océans](#)^{xxxiii}, en partenariat avec Pêches et Océans Canada et Ressources naturelles Canada. Le défi invite les jeunes âgés de 18 à 25 ans des pays du G7 à faire part de leurs visions et solutions novatrices pour des océans sains productifs d'ici 2050, au moyen d'une vidéo. Les gagnants seront invités à présenter leur vidéo à une rencontre ministérielle du G7 sur les océans.



GESTION DES SUBSTANCES ET DES DÉCHETS EN 2017-2018 : les chiffres...

Mouvements des déchets dangereux...

ECCC a traité 1 826 permis réglementaires pour importation, exportation ou transit au Canada, couvrant près de 32 000 expéditions de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

Influencer les mesures mondiales sur la pollution environnementale

ECCC a largement participé aux processus internationaux pour lutter contre la pollution et y a contribué à une expertise vitale. Par exemple :

- ECCC a présidé les séances scientifiques et d'observation de la conformité aux rencontres du Protocole de Londres de 2017 sur l'immersion en mer, ainsi que les séances d'assistance financière à la rencontre de la Convention de Minamata (sur le mercure) de 2017.
- Le Ministère a contribué aux Conférences des Parties (CdP) des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm en avril 2017, et ce :
 - o en co-présidant le groupe de contact sur les points techniques, dont les travaux ont conduit à l'adoption de six lignes directrices techniques en vertu de la Convention de Bâle;
 - o en participant aux deux groupes de travail, technique et juridique, de la Convention de Bâle (sur les déchets dangereux);
 - o en militant en faveur de l'inscription de l'amiante chrysotile à la convention de Rotterdam;
 - o en appuyant l'inscription réussie de deux nouvelles substances à la Convention de Stockholm (décaBDE et SCCP) et en présidant le comité responsable de la première évaluation de l'efficacité de la Convention.
- Le Ministère a appuyé la contribution du Canada à la septième période de réapprovisionnement du Fonds pour l'environnement mondial, en expliquant comment l'aide financière du Canada aux pays en développement pouvait entraîner des avantages à l'échelle mondiale pour l'environnement, en s'attaquant aux changements climatiques, à la perte de la biodiversité, à la dégradation des terres, aux polluants organiques persistants, aux émissions de mercure, et aux menaces aux eaux internationales et aux océans.

En avril 2017, le Canada a ratifié la Convention de Minamata sur le mercure, un accord mondial visant à réduire les émissions et les rejets anthropiques de mercure dans l'environnement au Canada et à l'étranger. Le Canada sera l'un des principaux bénéficiaires de cet accord, étant donné que plus de 95 % du mercure anthropique déposé au Canada provient de sources étrangères.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-18	Résultats réels 2016-17	Résultats réels 2015-16
Les menaces que les substances toxiques et les déchets représentent pour les Canadiens et leurs répercussions sur l'environnement sont réduites	Pourcentage des régions de drainage où les substances sélectionnées dans les sédiments, l'eau et/ou le biote respectent les Recommandations fédérales pour la qualité de l'environnement.	Polybromodiphényl'éthers (PBDE) dans les sédiments et dans les poissons : 80 % Sulfonate de perfluorooctane (SPFO) dans les poissons : 80 %	PBDE : septembre 2022 SPFO : septembre 2023	S. O.	PBDE : Sédiments : 30 % des régions de drainage échantillonnées ne dépassaient pas les RFQE dans la période 2007-2015. Poisson : 20 % des régions de drainage échantillonnées ne dépassaient pas les RFQE dans la période 2013-2015.	SPFO : Eau de surface : 100 % des régions de drainage échantillonnées dans la période 2011-2015 n'excédaient pas les RFQE pour les concentrations de SPFO dans les eaux de surface. Tissus de poisson : 100 % des régions de drainage échantillonnées dans la période 2011-2014 ne dépassaient pas les RFQE pour les concentrations de SPFO en relation avec la santé du poisson.
Le résultat de 2017-2018 sera disponible vers la fin de l'automne 2018, après la publication du présent rapport, en raison du temps requis pour analyser et valider les données. Deux substances, les PBDE et le SPFO, mesurées une année sur deux, sont utilisées pour indiquer une menace potentielle pour l'environnement. Le SPFO est un produit chimique synthétique qui peut entrer dans l'environnement par les eaux usées municipales ou industrielles, traitées ou non traitées. Il prend beaucoup de temps à se dégrader dans l'environnement et peut s'accumuler dans certains organismes vivants. Les PBDE sont un groupe de produits chimiques utilisés dans les produits ignifuges. Ils s'accumulent dans les organismes vivants et restent dans l'environnement pendant de longues périodes après leur rejet. Des concentrations de PBDE supérieures aux RFQE dans les tissus de poisson et les sédiments peuvent poser un danger pour la vie aquatique et indiquent que des évaluations supplémentaires peuvent être nécessaires. Seuls les résultats du penta PBDE sont indiqués dans ce tableau, car il s'agit du PBDE le plus préoccupant.						

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
84 357 041	84 357 041	97 006 879	91 591 830	7 234 789

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
629	642	13

Programme 3.2 : Changements climatiques et qualité de l'air

Description du programme

Ce programme vise à protéger la santé des Canadiens, l'environnement et l'économie du Canada contre les effets nocifs des polluants atmosphériques et les incidences des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'élaboration et la mise en œuvre de règlements et d'autres mesures de contrôle. Les activités du programme sont basées sur un travail scientifique rigoureux, une analyse économique et de politique ainsi que la surveillance et le signalement des émissions. Le travail effectué dans le cadre de ce programme est le suivant : collaboration continue avec d'autres gouvernements et avec des parties prenantes; production de résultats scientifiques solides, conseils d'experts en technologie et en science de l'environnement, évaluations et gestion de programmes pour appuyer les décisions relatives aux investissements technologiques, à l'élaboration de politiques et à la réglementation; collaboration avec les États-Unis pour uniformiser la réglementation sur les GES au besoin, réduire la pollution atmosphérique transfrontalière et faire progresser la mise au point de technologies propres. Le travail consiste aussi à participer et à contribuer à des tribunes internationales, et à y négocier afin de lutter contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique transfrontalière; il consiste de plus à participer et à contribuer à des processus bilatéraux et multilatéraux pour appuyer les positions et les objectifs du Canada.

Résultats

Changements climatiques et croissance propre



ECCE a mis en place des mesures clés pour mettre en œuvre le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#) (le Cadre)^{xxxiv}, notamment des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ainsi que de polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat.

Un an après : progrès de la mise en œuvre du cadre pancanadien

Un an après l'adoption par les dirigeants fédéraux, provinciaux et territoriaux d'un plan pancanadien relatif aux changements climatiques, les résultats préliminaires sont arrivés et ont été documentés dans le [Premier rapport annuel du Cadre sur l'avancement de la mise en œuvre](#)^{xxxiii} (décembre 2017).

Le rapport indique que les mesures prises par les gouvernements de tout le pays pour mettre en œuvre le plan se sont déroulées comme prévu, de sorte que les jalons attendus pour la première année en vertu du Cadre devraient être atteints. Il s'agissait de l'ébauche d'un règlement visant à réduire les GES et d'autres émissions, et les consultations à cet égard, ainsi que de la création de politiques et de programmes visant à renforcer la résilience climatique et à appuyer la technologie propre.

Tarification de la pollution par le carbone

La plupart des provinces canadiennes se préparent à tarifier la pollution par le carbone ou le font déjà, et ECCE a régulièrement fourni des conseils pour appuyer l'élaboration de systèmes de tarification provinciaux et territoriaux et a travaillé avec les territoires et les peuples autochtones pour trouver des solutions qui répondent à leurs besoins uniques. Le Ministère a aussi préparé des dispositions législatives pour le système fédéral de tarification de la pollution par le carbone pour les provinces et les territoires qui n'ont pas de système de tarification.

Le [Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone](#)^{xxxv}

du gouvernement du Canada comprend deux fonds distincts : le Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone, de 1,4 milliard de dollars, qui vise à aider les provinces et les territoires à respecter les engagements pris en vertu du Cadre concernant la pollution, et le Défi pour une économie à faibles émissions de carbone, de 500 millions de dollars, qui appuie les projets ambitieux des organisations, gouvernements autochtones, gouvernements municipaux et provinciaux, entreprises et organisations sans but lucratif. En 2017-2018, dans le cadre du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone, ECCE a annoncé plus d'un milliard sur cinq ans pour des projets qui réduisent la pollution par le carbone et stimulent la croissance propre dans six provinces (Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse). Le [Défi pour une économie à faibles émissions de carbone](#)^{xxxvi}, lancé en mars 2018, est conçu pour garantir que les organisations de toutes tailles, y compris les petites collectivités et les organisations communautaires, ainsi que les organisations autochtones, aient accès à des fonds pour des projets visant à réduire les GES.

L'établissement de partenariats permanents fondés sur des distinctions avec les peuples autochtones est essentiel au travail continu d'ECCC visant à mettre en œuvre le PCF. En octobre 2017, le gouvernement du Canada et l'Assemblée des Premières Nations ont été ensemble les hôtes de la première réunion bilatérale de haut niveau du Comité mixte sur les changements climatiques. De même, en décembre 2017, le gouvernement du Canada a tenu des réunions bilatérales de haut niveau avec la direction de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis, respectivement. Ces processus sont en cours et visent à informer des actions conjointes dans un esprit de partenariat et de réconciliation.

La science à l'œuvre

ECCC a mis au point de nouvelles méthodes pour utiliser les observations provenant du satellite Orbiting Carbon Observatory 2 (OCO-2) de la National Aeronautics and Space Administration (NASA), et a publié pour la première fois les émissions quotidiennes de dioxyde de carbone de diverses centrales alimentées au charbon. Cela montre que les données satellitaires peuvent potentiellement servir à quantifier les émissions de GES de sources individuelles.

Réglementation pour réduire les GES

Le Ministère a proposé un règlement en vue d'accélérer l'abandon progressif des centrales traditionnelles alimentées au charbon au Canada d'ici 2030, et d'élaborer des normes de rendement pour les centrales alimentées au gaz naturel. L'abandon progressif de l'électricité produite par des centrales au charbon réduira la pollution par le carbone de 16 millions de tonnes en 2030 (l'équivalent d'une année d'émissions pour quatre millions de voitures), améliorant ainsi la qualité de l'air des Canadiens.

Le règlement sur le gaz naturel est conçu pour encourager certaines installations à passer du charbon au gaz naturel et pour fournir une certitude réglementaire à l'égard de nouveaux investissements dans la production propre d'électricité. Le nouveau [Groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes](#)^{xxxvii}, établi en février 2018,

recommandera des moyens d'appuyer l'équité lors de la transition.

Les modifications finales ont été apportées au Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules lourds et de leurs moteurs, qui a été publié au printemps de 2018. Celles-ci instaurent des normes d'émissions de GES plus strictes pour les véhicules lourds sur route et leurs moteurs, à partir de l'année modèle 2021.



ECCC a publié un Cadre réglementaire sur la norme sur les combustibles propres (décembre 2017) et a établi un comité consultatif et groupe de travail technique formé de multiples intervenants pour la conception réglementaire de la norme sur les combustibles propres.

Le Ministère a également publié le règlement final pour la réduction des émissions de méthane et des composés organiques volatils du secteur du gaz et du pétrole en amont. Le règlement réduira les émissions de GES d'environ 20 mégatonnes par année à partir de 2023.

Le Règlement modifiant le Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone et les halocarbures de remplacement, qui met en place une réduction progressive de la consommation d'hydrofluorocarbures, est entré en vigueur le 6 avril 2018. Il garantit que le Canada respectera ses obligations en vertu de l'amendement de Kigali pour réduire progressivement les HFC conformément au Protocole de Montréal.

ECCC a publié (en juillet 2017) une [Stratégie de lutte contre les polluants climatiques de courte durée de vie](#)^{xxxviii} qui établit comment le Canada réduira l'émission de ces polluants (carbone noir, méthane, ozone troposphérique et HFC) de toutes les sources principales obtenir des avantages relativement au climat et à la qualité de l'air.

Le Protocole de Montréal a 30 ans

Le Canada fut l'un des premiers pays à ratifier le Protocole de Montréal en 1987; il s'agit d'un accord international historique qui a éliminé 99 % des substances qui amincissaient la couche d'ozone protectrice de la Terre.

L'amendement de Kigali, ratifié par le Canada en novembre 2017, verra une réduction progressive des HFC, qui sont de puissants GES. Cette réduction est un pas important pour réduire les répercussions futures des HFC sur le climat, et contribuera aux efforts visant à prévenir le réchauffement de la planète d'un demi-degré Celsius d'ici la fin du siècle. Le Canada a joué un rôle clé en encourageant d'autres pays à ratifier l'amendement de Kigali, grâce à lequel il pourra entrer en vigueur en janvier 2019.

Engagement à expérimenter

ECCC a continué d'appliquer la réflexion conceptuelle aux approches visant à tirer profit d'une visualisation novatrice des données et d'instruments de présentation de rapports qui combinent des données qualitatives et des données quantifiables du monde réel qui ont de l'importance pour les Canadiens. À cette fin, ECCC a nommé un agent principal des données dont les responsabilités sont les suivantes : 1. Élaborer un programme/une stratégie pour les données d'ECCC et appuyer sa mise en œuvre; 2. Appuyer l'expérimentation sur les données; et 3. Rendre possible et appuyer une culture des données à ECCC.

Résilience et adaptation aux changements climatiques**La science, les cartes et les récits font revivre le climat**

ECCC a appuyé la production du tout premier [Atlas climatique](#)^{xxxix} du Canada, une ressource interactive qui regroupe la science climatique, les cartes et les récits de contes pour inspirer les Canadiens à prendre des mesures pour appuyer la résilience climatique. L'Atlas comprend des vidéos documentaires réalisées avec des détenteurs de connaissances et des experts locaux et autochtones, et est le seul outil au monde qui intègre climatologie, cinéma et cartographie dans un format attirant et facile à utiliser.

ECCC a continué le travail de fond visant à établir le Centre canadien des services climatiques (CCSC), dont le lancement est prévu à l'automne 2018. Élément important du Cadre, le CCSC aidera à accroître la résilience climatique dans l'ensemble du Canada, en donnant accès à des renseignements, des données et des outils climatologiques fiables ainsi qu'à de la formation et un centre d'aide pour aider ses usagers à planifier en fonction de scénarios des changements climatiques à venir. Le CCSC appuiera une large gamme de besoins, notamment ceux des planificateurs communautaires, des ingénieurs des transports, des forestiers, des collectivités autochtones et des agriculteurs, ainsi que des Canadiens sur le plan individuel.

La ministre McKenna a lancé (en août 2017) un groupe d'experts sur les résultats de l'adaptation et de la résilience aux changements climatiques chargé de fournir des conseils au

gouvernement du Canada sur la mesure des progrès de l'adaptation et de la résilience climatique. Le panel était formé de membres du milieu universitaire, d'organisations et de gouvernements autochtones, du secteur privé, de municipalités, d'organisations pour les jeunes et d'organisations non gouvernementales. Son rapport final, [Mesure des progrès en matière d'adaptation et de résilience climatique : recommandations à l'intention du gouvernement du Canada](#)^{xl}, a été publié en juin 2018. Il propose aussi des indicateurs et des conseils pour la mise en œuvre d'une approche durable pour la surveillance et l'évaluation.

Les travaux susmentionnés ont aidé à répondre à une recommandation de l'[Évaluation du thème Adaptation du Programme sur la qualité de l'air](#)^{xli} de 2017 selon laquelle les intervenants devraient être plus impliqués et avoir une meilleure connaissance de l'information, des produits et des outils liés à l'adaptation aux changements climatiques (par l'intermédiaire du CCSC). Ils ont également donné suite à une recommandation de l'évaluation selon laquelle il faudrait améliorer la mesure et le signalement des résultats (par l'intermédiaire des travaux du groupe d'expert).

Mesures internationales de lutte contre les changements climatiques

Sur le plan international, le Canada a établi et maintenu des accords sur l'environnement avec des pays et des organisations déterminés à faire avancer les mesures relatives aux changements climatiques et à la croissance propre. Pour maintenir l'élan de la lutte contre les changements climatiques, le Canada et ses partenaires mettent l'accent sur le fait que l'Accord de Paris est irréversible, et que le Canada s'est engagé à voir à sa mise en œuvre complète et efficace. Les délégués d'ECCC à la 23^e Conférence des Parties (COP23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ont fait avancer les négociations en vertu du Programme des travaux de Paris, avec le but de finaliser les lignes directrices pour une mise en œuvre robuste de l'Accord de Paris d'ici la fin de 2018.

Le Canada a également continué d'agir selon son engagement à poursuivre un programme commercial progressiste tenant compte, entre autres, de considérations relatives à l'environnement et aux changements climatiques. Il s'est par exemple engagé à coopérer avec les parties de l'[Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste](#)^{xlii} (APTGP) afin de s'attaquer aux changements climatiques et à d'autres défis environnementaux mondiaux. Le Canada s'est également engagé à travailler avec la Nouvelle-Zélande et le Chili pour respecter nos engagements respectifs en faveur d'une mise en œuvre ambitieuse et efficace de l'Accord de Paris, dans le cadre de la [Déclaration de la CPTPP sur le commerce progressif et inclusif](#)^{xliii}.

Informers les Canadiens

ECCC exerce une surveillance et fait rapport sur les engagements internationaux du Canada en vertu de 94 accords multilatéraux et bilatéraux et autres instruments dans le [Recueil des engagements du Canada aux accords internationaux sur l'environnement](#)^{xliv}.

À la réunion des ministres de l'Environnement du G7 de 2017 (en Italie), la ministre McKenna a mis en avant le plan d'action climatique du Canada et son approche collaborative qui incluent les provinces et les territoires, les peuples autochtones, les villes et les entreprises. Le Canada a assumé la présidence du G7 pour 2018, et le Sommet des dirigeants s'est tenu à Québec (en juin 2018). Accélérer les mesures à l'appui d'une finance durable est une part importante de la présidence du G7 : le Canada a formé un groupe d'experts sur la finance durable, qui a lancé ses travaux avec l'industrie de la finance pour s'attaquer

aux difficultés et promouvoir les possibilités de la transition à une économie à faibles émissions de carbone.

Pour faire avancer l'industrie canadienne des technologies propres, la ministre McKenna a dirigé une délégation de 16 entreprises dans une mission commerciale en Chine et a fait la promotion des technologies propres durant des visites internationales, y compris aux É.-U., en Allemagne et au Mexique. Le secrétaire parlementaire Wilkinson a aussi dirigé une délégation de 18 entreprises au Forum Cleantech à San Francisco, en Californie.

De plus, la ministre McKenna et la ministre d'État responsable de l'Énergie et de la Croissance propre du Royaume-Uni, Claire Perry, ont conjointement lancé l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, obtenant l'appui de 27 gouvernements nationaux, provinciaux, d'état, et municipaux pour l'abandon progressif des centrales électriques alimentées au charbon à l'échelle mondiale. En date de décembre 2017, l'Alliance comptait près de 60 membres.

L'action internationale d'envergure d'ECCC relativement aux changements climatiques en 2017-2018 compte notamment les faits saillants suivants :

- Accueillir la première rencontre ministérielle sur l'action climatique à Montréal (septembre 2017), pour laquelle le Canada, la Chine et l'Union européenne ont rassemblé 34 pays pour faire avancer les discussions sur la mise en œuvre de l'Accord de Paris.
- Annoncer un dialogue nord-américain sur le leadership en matière de climat avec le Mexique et la Climate Alliance des É.-U., une coalition bipartite de 17 gouverneurs américains engagés à réduire les GES à l'appui de l'Accord de Paris.
- Lancer la Déclaration sur la tarification du carbone dans les Amériques avec le Mexique, la Colombie, le Chili, le Costa Rica et sept gouvernements infranationaux; une voie de collaboration sur la tarification de la pollution par le carbone dans l'ensemble des Amériques.
- Maintenir et renforcer la coopération bilatérale avec le Chili, le Mexique, la Chine, la France et le Royaume-Uni pour renforcer la coopération en matière d'environnement, d'énergie propre, de croissance propre et de changements climatiques.

Leadership du Canada en matière d'égalité des sexes et de participation des peuples autochtones

Le Canada a assumé un rôle de leadership à la COP23 (CCNUCC), faisant avancer deux décisions historiques visant à rendre l'action internationale en matière de changements climatiques plus inclusive :

1. Le Plan d'action pour l'égalité des sexes appuiera la participation des femmes dans la prise de décision et le développement de politiques sexospécifiques.
2. La Plateforme pour les collectivités locales et les peuples autochtones aidera à renforcer les connaissances, les pratiques techniques et les efforts des peuples autochtones pour la réponse aux changements climatiques, et à renforcer leur mobilisation dans le processus de la CCNUCC.

Le Ministère s'est engagé à protéger les océans et à faire progresser l'action mondiale en faveur du climat

en consolidant la résilience des collectivités côtières, y compris celle des petits États insulaires en développement. La promesse du Canada de 2,65 milliards de dollars d'ici 2020 vise à aider les pays en développement à faire la transition à une économie à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques au moyen de contributions à des banques de développement multilatérales et d'un soutien direct aux pays en développement pour qu'ils réduisent leurs émissions et puissent s'adapter aux effets des changements climatiques. La page Web sur [le financement de la lutte contre les changements climatiques du Canada](#)^{xlv} fournit des mises à jour sur les initiatives et les résultats escomptés.

Qualité de l'air

La science à l'œuvre

Les activités et les résultats scientifiques d'ECCC ont été essentiels, pour le ministère, à la réalisation des engagements internationaux comme l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air. Les travaux de recherche d'ECCC ont alimenté l'évaluation conjointe du Canada et des É.-U. de l'état des Grands Lacs de 2017, l'évaluation des nouvelles substances chimiques préoccupantes de l'Arctique du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique, et la première évaluation de l'efficacité de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (2017).

Au pays, les données probantes scientifiques d'ECCC ont appuyé les politiques et la réglementation sur l'air propre. Par exemple, la science est sous-jacente au renouvellement d'un protocole d'entente, qui devrait être signé au printemps 2019, afin que le réseau de surveillance de la pollution atmosphérique continue de mesurer la qualité de l'air dans l'ensemble du Canada. De plus, les travaux de recherche d'ECCC ont orienté l'examen par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) du Parc national Wood Buffalo, ce qui a contribué au plan d'action d'ECCC pour le parc, et ont orienté la réponse du gouvernement à l'évaluation environnementale du projet Frontier de Teck dans les régions de sables bitumineux de l'Alberta.

ECCC, en collaboration avec les provinces et territoires du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), a publié un nouveau [Rapport sur l'air au Canada](#)^{xlvi} (voir les [faits saillants sur YouTube](#)^{xlvii}), qui renseigne sur l'état actuel de la qualité de l'air dans le pays, ainsi que sur les progrès en matière de réduction du smog. La ministre McKenna a pris les rênes du CCME et présidera sa réunion de 2018.

Le Ministère a travaillé en étroite collaboration avec les provinces et territoires pour mettre en œuvre le [Système de gestion de la qualité de l'air](#)^{xlviii} (SGQA), en collaboration avec le CCME. En vertu du SGQA, ECCC a établi deux nouvelles normes canadiennes de qualité de l'air ambiant³ (NCQAA) en 2017 : une pour le dioxyde de soufre et une pour le dioxyde d'azote.

ECCC a aussi finalisé des mesures pour prévenir l'émission de polluants atmosphériques de plusieurs secteurs industriels, dont un code de pratique pour les émissions de particules fines (P2,5) dans le secteur de la potasse, et des lignes directrices pour les émissions d'oxyde d'azote provenant des turbines à combustion fixe alimentées au gaz naturel. Des ententes de rendement touchant plusieurs polluants atmosphériques du secteur de l'aluminium et de l'alumine, du secteur du minerai de fer et du secteur de l'exploitation des métaux communs sont entrées en vigueur en 2017-2018. En mai 2017, le ministère a également publié un projet de règlement visant à réduire les rejets de composés organiques volatils par le secteur pétrolier.

Le Canada a ratifié le Protocole de Göteborg et ses modifications de 2012 en vertu de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la Commission économique pour l'Europe des Nations (novembre 2017). Le protocole porte sur les polluants atmosphériques comme le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, l'ammoniac, les composés organiques volatils et les matières particulaires qui contribuent à la formation de pluie acide et de smog, et à la dégradation des plans d'eau.

Les scientifiques d'ECCC ont grandement contribué à notre compréhension de la façon dont les forêts sont avantageuses pour la qualité de l'air. Leurs recherches, dont les résultats ont été publiés dans *Nature Communications* en 2017, ont identifié le rôle des forêts dans la baisse des niveaux d'ozone troposphérique jusqu'à 50 %. L'ozone troposphérique, ainsi que le dioxyde d'azote et les matières particulaires fines, sont les principaux polluants atmosphériques communs suivis dans le bulletin des prévisions de la cote air santé d'ECCC.

³ Les NCQAA sont les objectifs en matière de santé et d'environnement pour les concentrations mesurées à l'extérieur de polluants atmosphériques.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Les menaces que représentent les émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et leur environnement sont réduites	Émissions de gaz à effet de serre du Canada (équivalents CO ₂) en mégatonnes (Mt)	La cible nationale du Canada est une réduction de 30 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030, conformément à la contribution prévue du Canada	2030	704 Mt en 2016 Représente une baisse de 4,6 % par rapport au niveau de 2005	714 Mt en 2015 Représente une baisse de 3,3 % par rapport au niveau de 2005	716 Mt en 2014 Représente une baisse de 3,0 % par rapport au niveau de 2005
Les émissions de 704 Mt en 2016 représentent une baisse de 4,6 % par rapport au niveau de 2005 (réduction de 34 Mt par rapport au niveau de référence de 738 Mt en 2005). Les valeurs sont fondées sur les données du Rapport d'inventaire national de 2018 soumis par le Canada à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elles sont la somme des émissions de gaz à effet de serre des secteurs suivants : transports, électricité, pétrole et gaz, industrie lourde, bâtiments, agriculture et déchets, et d'autres (y compris production de charbon, fabrication légère, construction et ressources forestières) Les émissions annuelles sont recalculées à chaque mise à jour de l'inventaire. C'est pourquoi les estimations de l'année précédentes ont été mises à jour dans le présent rapport.						
Amélioration de la qualité de l'air au Canada	Pourcentage de la population canadienne vivant dans des zones où les Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) quotidiennes et annuelles pour les particules fines (P _{2,5}) de 28 µg/m ³ et de 10 µg/m ³ (annuellement) sont atteintes	Augmentation du pourcentage au fil du temps	Mars 2018	91 % des stations de surveillance pour la période 2014-2016	92 % des stations de surveillance pour la période 2013-2015	96 % des stations de surveillance pour la période 2012-2014
La méthodologie pour les indicateurs est en cours d'élaboration. Entre-temps, on utilise un indicateur de substitution : le pourcentage des stations de surveillance du programme national de surveillance des polluants atmosphériques où les concentrations mesurées à l'extérieur de matières particulaires fines sont inférieures aux NCQAA annuelles et sur 24 heures pour 2015. Les matières particulaires fines sont un composant majeur du smog et ont été liées à des effets nuisibles sur la santé humaine et l'environnement. Le résultat de l'indicateur est affecté par les conditions climatiques, les émissions locales et transfrontalières, ainsi que les changements survenant dans les événements naturels comme les feux de forêt. Comme ces facteurs changent d'une année à l'autre, les résultats changent aussi.						

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Amélioration de la qualité de l'air au Canada	Pourcentage de la population canadienne vivant dans des zones où les Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sur huit heures pour l'ozone troposphérique de 63 parties par milliards (ppm) sont atteintes	Augmentation du pourcentage au fil du temps	Mars 2018	88 % des stations de surveillance pour la période 2014-2016	88 % des stations de surveillance pour la période 2013-2015	82 % des stations de surveillance pour la période 2012-2014
La méthodologie pour les indicateurs est en cours d'élaboration. Entre-temps, on utilise un indicateur de substitution : le pourcentage des stations de surveillance du programme national de surveillance des polluants atmosphériques où les concentrations mesurées à l'extérieur d'ozone troposphérique sont inférieures à la NCQAA sur 8 heures pour 2015. L'ozone troposphérique est un gaz légèrement irritant et est un composant majeur du smog. Il a été lié à des effets nuisibles sur la santé humaine et l'environnement.						

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
147 118 686	147 118 686	339 538 691	228 206 537	81 087 851

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
813	849	36

Programme 3.3 : Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution

Description du programme



Ce programme minimise les dommages et les menaces pour les milieux naturels et la biodiversité par la promotion et l'application de la législation administrée par Environnement et Changement climatique Canada. Ses activités portent sur la pollution, y compris le rejet de substances toxiques dans l'air, dans l'eau ou sur les terres, et l'importation et l'exportation de déchets dangereux qui représentent un risque pour l'environnement ou la santé humaine. Ce programme maintient un contingent d'agents d'application de la loi et de promotion de la conformité. Les agents de promotion de la conformité effectuent des activités pour sensibiliser davantage les entités réglementées et leur faire mieux comprendre et mieux respecter la réglementation et les autres instruments de gestion des risques prévus par la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*

(1999) et la *Loi sur les pêches*, ce afin que les résultats environnementaux souhaités soient plus facilement atteints. Ils donnent aussi de l'information sur les exigences relatives aux instruments de gestion des risques, les avantages de l'observation de la loi et les pénalités éventuelles pour ceux qui ne la respectent pas, le cas échéant. Les agents d'application de la loi, d'autre part, procèdent à des inspections pour vérifier que les lois et les règlements sont respectés, recueillent des renseignements, prennent des mesures appropriées pour amener les délinquants à respecter la loi et mènent des enquêtes lorsque nécessaire. Ce programme collabore avec des partenaires internationaux et nationaux pour renforcer l'application transfrontalière de la loi en environnement. Les agents reçoivent de la formation et ils bénéficient souvent d'analyses et d'expertises scientifiques, y compris de conseils scientifiques appuyant les activités d'application de la loi. En plus, le programme bénéficie d'analyses et d'expertises scientifiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux règlements et de règlements révisés.

Résultats

(voir aussi Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune)

ECCC a effectué des inspections et pris des mesures d'application de la loi en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999* (LCPE 1999) et de la *Loi sur les pêches*, et a fait la promotion de la conformité liés à la pollution et d'autres outils de gestion des risques, comme les codes de pratique et les lignes directrices.

Dans le cadre d'une initiative visant à moderniser et à renforcer les dispositions d'application de la loi, un nouveau règlement afférent à la *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales* (LCALE) est entré en vigueur. Le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires accorde aux agents d'application de la loi d'ECCC le pouvoir d'imposer des sanctions pécuniaires, dont les montants sont versés au [Fonds pour dommages à l'environnement](#)^{xlix}.

Pour mieux décourager les contrevenants et renforcer la protection de l'environnement, les sanctions minimales et maximales pour infractions environnementales ont aussi été augmentées par des modifications à la LCALE. On compte, parmi les plus grosses sanctions imposées en 2017-2018, une [amende de 3,5 millions de dollars](#)ⁱ pour le rejet de millions de litres d'eau contaminés dans les ruisseaux Apetowun et Plante, et une [amende de 2,5 millions de dollars](#)^{li} pour des infractions à la *Loi sur les pêches* et à la LCPE 1999.

La capacité d'application de la loi du Ministère a été renforcée par la création du Groupe du soutien aux enquêtes, pour appuyer les enquêtes sur les crimes environnementaux qui sont de plus en plus complexes. Le succès du groupe a été reconnu par un prix pour contribution à l'innovation dans un domaine réglementaire décerné par la Communauté des régulateurs fédéraux.

PROMOUVOIR LA CONFORMITÉ ET FAIRE APPLIQUER LA LOI EN CE QUI CONCERNE LA POLLUTION : les chiffres

En 2017-2018 :

- ECCC a fait la promotion de la conformité avec 14 instruments liés à la pollution rejoignant près de 30 000 membres des communautés concernées par les instruments.
- ECCC a réalisé 3 600 inspections et 400 enquêtes pour vérifier la conformité aux règlements sur la pollution.
- Les inspections et enquêtes ont donné lieu à 600 mesures d'application de la loi (contraventions, directions, avertissements et ordonnances d'exécution en matière de protection de l'environnement) pour plus de 3 000 infractions.
- ECCC a poursuivi avec succès 21 infractions à la LCPE 1999 (pour un total de 2 M\$ en 2017-2018) et 11 infractions à la *Loi sur les pêches*, pour un total de 8,25 M\$ de sanctions, amendes, et contributions au Fonds pour dommages à l'environnement.

Un examen sur cinq ans (2013–2014 à 2017–2018) de la conformité au règlement, déterminée par des inspections ciblées, a montré que les taux de non-conformité au règlement afférent à la LCPE 1999 et au règlement afférent à la Loi sur les pêches étaient en moyenne de 25 % et 15 %, respectivement. Depuis 2013–2014, le taux de non-conformité a augmenté de 2 points de pourcentage pour le règlement afférent à la LCPE 1999 et de 6 points de pourcentage pour le règlement afférent à la Loi sur les pêches.

Engagement à expérimenter : Normalisation des recommandations sur la détermination des peines

ECCC a poursuivi son initiative de normalisation des recommandations sur la détermination des peines, dans l'intention de faire augmenter les pénalités en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999 (LCPE 1999) et de la Loi sur les pêches. Cette initiative se poursuivra un an encore, mais les résultats préliminaires ont déjà présenté d'excellents progrès. En 2017-2018, le montant total des amendes s'est élevé à 10,47 millions de dollars, soit 132 % de plus que les moyennes annuelles des cinq années précédentes. Le montant médian était de 35 000 \$ en 2017–2018, soit une augmentation de 8 % par rapport à la moyenne médiane des cinq années précédentes. Toutefois, étant donné la variabilité de la gravité des cas et des conclusions d'une année sur l'autre, et puisque l'initiative est encore en cours et ne cesse d'évoluer, ces résultats pourraient différer lors du prochain exercice financier. On observe également une plus grande créativité dans la détermination des peines et les ordonnances des tribunaux, qui forcent les entreprises à faire des investissements et à changer leurs procédés pour diminuer ou arrêter les rejets nocifs dans l'environnement. Grâce à l'initiative, les recommandations sont mieux articulées en se basant sur la jurisprudence.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2017-2018	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016
Respect des lois et des règlements de lutte contre la pollution gérés par Environnement et Changement climatique Canada	Augmentation du pourcentage de la conformité aux articles de certaines lois et de certains règlements liés à la pollution en réponse à l'application ciblée ou aux efforts de promotion de la conformité	Hausse de 10 % de la conformité (Rejets d'eau chlorée des stations de traitement d'eau potable)	Mars 2019	Rejets d'eau chlorée des stations de traitement d'eau : nous avons vérifié que 93 % des installations soumises aux lois étaient conformes ou non assujetties à la Loi.*	Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées : 12 % (passage à 71 % en 2016-2017 par rapport au niveau de référence de 59 % de 2014-2015)	Règlement sur le nettoyage à sec : 12 % (passage à 63 % en 2015-2016 par rapport au niveau de référence de 51 % de 2012–2013)
Cet indicateur mesure la conformité aux lois sur la pollution au Canada en mettant l'accent sur les différents règlements liés à la pollution dans différentes années de rapport. Cette approche fournit aux Canadiens de l'information sur une variété de secteurs, mais est axée sur ceux présentant un plus grand risque de non-conformité. Bien que seuls quelques règlements soient assujettis à une évaluation complète du taux de conformité, ECCC recueille régulièrement de l'information sur la conformité pour tous les règlements. * La première phase du projet a montré que 93 % des municipalités inspectées étaient soit conformes, soit n'étaient pas assujetties aux dispositions de prévention de la pollution de la Loi sur les pêches. Puisque le taux de conformité était supérieur à 90 %, on a jugé prudent de rediriger les ressources d'application de la loi à des domaines à plus haut risque. Les cas restants de non-conformité seront traités, comme il se doit, soit par la promotion de la conformité, soit par des mesures d'application de la loi. À la suite de ce projet, le Programme de promotion de la conformité et d'application de la loi sur la pollution a recueilli des renseignements précieux sur ce secteur et appliquera les leçons retenues pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des projets futurs.						

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
41 696 948	41 696 948	45 341 572	44 627 307	2 930 359

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
353	342	-11

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur d'Environnement et Changement climatique Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du gouvernement du Canada](#)^{li}.

.

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du Ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

Les Services internes d'ECCC ont continué d'être axés sur la réalisation des résultats liés aux priorités ministérielles tout en s'alignant sur les changements et améliorations apportés au système à l'échelle du gouvernement.

Le Ministère a renforcé sa capacité de prévisions financières, notamment par une meilleure exactitude des prévisions, et par la capacité de fournir de l'information en temps réel aux décideurs de l'ensemble du Ministère.

Le Ministère a élaboré un plan sur cinq ans pour l'investissement qui identifie les investissements ciblés d'ECCC dans les priorités stratégiques, y compris en immobilier et en transports pour appuyer la stratégie gouvernementale d'écologisation du gouvernement du Canada, et en gestion de l'information à l'appui du programme du [Gouvernement ouvert](#)^{liii} du Canada.

Les services des communications du Ministère ont appuyé le développement et la mise à l'essai de la toute première appli météo mobile d'ECCC. Les essais bêta se sont poursuivis tout au long de l'année.

À l'appui d'un milieu de travail sain et d'un effectif solide et engagé, le Ministère a continué de renforcer ses efforts en matière de santé mentale et de diversité. Les services des ressources humaines ont élaboré une nouvelle stratégie en matière de santé mentale pour aider les employés, et le Ministère a adopté [Je ne me reconnais pas](#)^{liv}, une initiative de santé mentale au milieu de travail axée sur des données probantes. De plus, ECCC a continué de voir aux besoins des employés affectés par les répercussions de la transformation de la paie à l'échelle du gouvernement.

Tenir compte de l'incidence de l'inégalité des sexes, plus...

Pour cadrer avec l'engagement du gouvernement du Canada de tenir compte plus pleinement de l'incidence des actions fédérales sur les populations d'identité sexuelle et genre, d'âge, d'aptitudes et de cultures différentes, et d'autres identités, ECCC a commencé d'appliquer l'ACS+ (analyse comparative entre les sexes plus) pour évaluer la façon dont divers groupes peuvent être affectés par des politiques, des programmes et des initiatives.

Pour accélérer la mise en œuvre des initiatives d'ACS+ au sein du Ministère, ECCC a établi un réseau consultatif ACS+ et un Centre d'expertise ACS+, et a défini des buts stratégiques clairs pour la planification et les rapports sur les progrès, la formation et le renforcement des capacités, et l'accroissement de la responsabilisation et de la sensibilisation – des domaines qui visent tous à promouvoir l'ACS+ à tous les niveaux de prise de décisions à ECCC, et à créer une culture de l'inclusivité.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2017-2018
194 931 405	194 931 405	228 469 302	227 849 281	32 917 876

Ressources humaines (ETP)

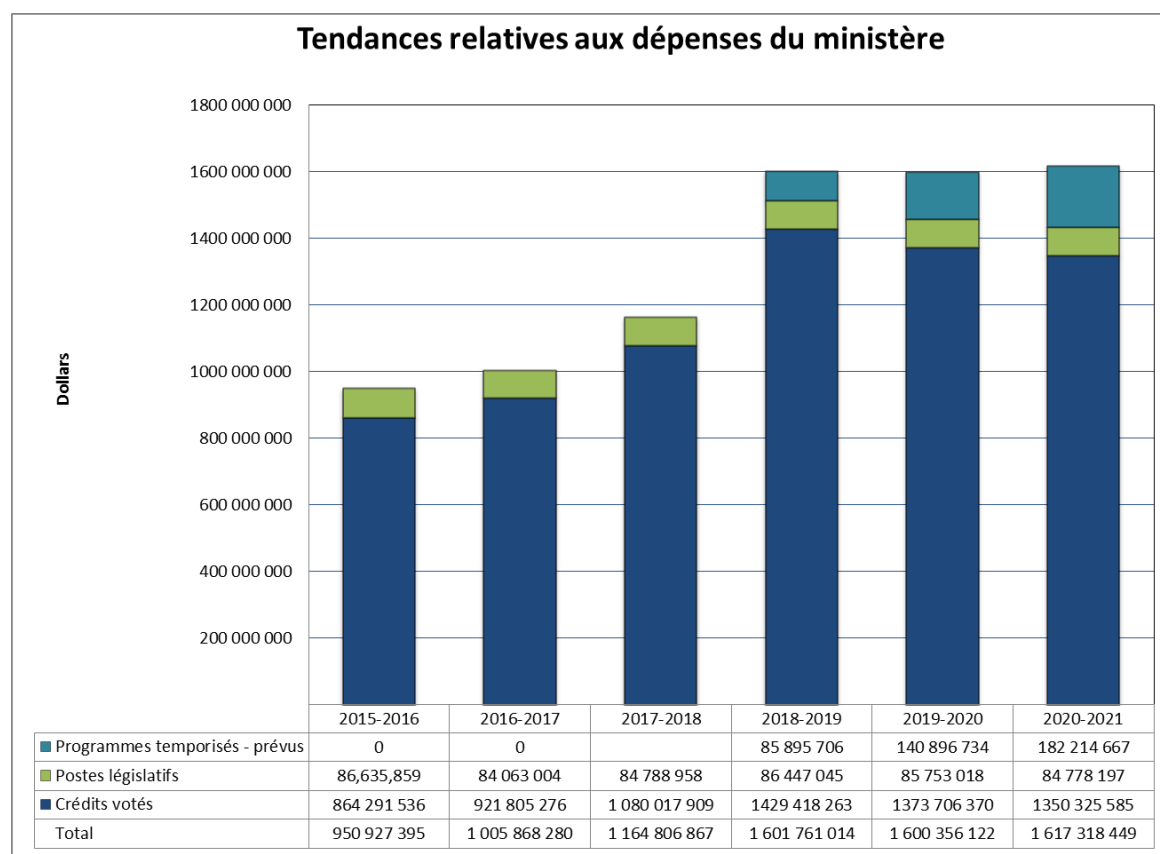
Nombre d'ETP prévu 2017-2018	Nombre d'ETP réel 2017-2018	Écart (nombre d'ETP réel moins nombre d'ETP prévus) 2017-2018
1 443	1 476	33

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le tableau suivant illustre les tendances relatives aux dépenses ministérielles sur une période de six ans. Pour les exercices financiers 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018, les montants représentent les dépenses réelles telles que déclarées dans les Comptes publics. Pour les exercices 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021, les dépenses prévues représentent les dépenses budgétaires et obligatoires prévues telles que présentées dans le Plan ministériel de 2018-2019.



Les dépenses réelles d'Environnement et Changement climatique Canada pour 2017-2018 étaient de 1 164,8 millions de dollars, une augmentation d'une année sur l'autre de 158,9 millions (15,8 %) par rapport aux dépenses réelles de 2016-2017. Cette augmentation est due principalement à l'augmentation des paiements salariaux aux employés suite à la ratification et à la signature de certaines conventions collectives en 2017-2018, et à des initiatives temporaires comme le Fonds municipal vert, des activités liées à la Croissance propre et aux changements climatiques, la Modernisation du Réseau canadien de radars météorologiques, le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, le programme des bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg, et les projets d'assainissement des sédiments contaminés.

Veuillez vous reporter au [Rapport sur les résultats ministériels 2016 à 2017](#)^{lv} (RRM) pour obtenir des précisions sur les écarts des dépenses réelles d'une année sur l'autre entre 2015-2016 et 2016-2017.

Pour 2018-2019 à 2020-2021, les chiffres représentent les dépenses prévues totales pour l'exercice financier, qui tiennent compte du financement approuvé par le Conseil du Trésor, en date du Plan ministériel 2018-2019, pour appuyer les résultats stratégiques du Ministère. Les dépenses prévues liées aux autorisations votées de 2018-2019 à 2020-2021 ont baissé, principalement en raison de la réduction du profil de financement versé aux principales initiatives et aux programmes temporisés qui arrivent à échéance.

Principales Initiatives arrivant à échéance en 2018-2019 :

- Plan national de conservation;
- Stratégie emploi jeunesse (financement supplémentaire);
- Projets d'assainissement des sédiments contaminés.

Principales Initiatives arrivant à échéance en 2019-2020 :

- Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
- Bureau de gestion des grands projets

Les autorisations législatives de 2018-2019 à 2020-2021 sont assez stables d'une année à l'autre.

Programmes temporisés – Les dépenses prévues pour 2018-2019 à 2020-2021 reflètent principalement les annonces faites dans le Budget 2017 et le Budget 2018 qui ne sont pas encore prises en compte dans les niveaux de référence votés pour ces exercices, comme le Patrimoine naturel, mais sont fournies pour dresser un tableau plus complet des dépenses prévues du Ministère.

Veuillez consulter le [Plan ministériel 2018-2019](#)^{lv} (PM) pour obtenir plus de renseignements sur les écarts entre les dépenses prévues, d'une année à l'autre, entre 2018-2019 et 2020-2021

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Résultat stratégique	Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2017-2018	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019 ⁴	Dépenses prévues 2019-2020 ³	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017-2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016
RS 1 : L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures	Programme 1.1 Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	135 322 453	135 322 453	S.O.	S.O.	160 414 883	159 446 462	153 035 992	150 399 093
	Programme 1.2 Ressources en eau	69 722 840	69 722 840	S.O.	S.O.	83 401 908	81 868 848	70 732 520	81 784 289
	Programme 1.3 Écosystèmes durables	84 520 845	84 520 845	S.O.	S.O.	110 739 990	103 586 093	98 446 872	78 790 925
	Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	16 297 080	16 297 080	S.O.	S.O.	18 866 900	18 680 551	17 511 301	19 971 764
RS 2 : La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat	Programme 2.1 Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	194 578 410	194 578 410	S.O.	S.O.	206 354 069	190 036 449	180 123 302	181 347 768
	Programme 2.2 Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	18 728 707	18 728 707	S.O.	S.O.	26 808,606	18 913 509	15 643 525	15 321 848
RS 3 : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées	Programme 3.1 Gestion des substances et des déchets	84 357 041	84 357 041	S.O.	S.O.	97 006 879	91 591 830	87 801 448	83 529 612
	Programme 3.2 Changements climatiques et Qualité de l'air	147 118 686	147 118 686	S.O.	S.O.	339 538 691	228 206 537	149 504 223	119 607 526
	Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	41 696 948	41 696 948	S.O.	S.O.	45 341 572	44 627 307	40 339 332	40 634 373
Total partiel		792 343 010	792 343 010	1 318 871 110	1 263 642 077	1 088 473 498	936 957 586	813 138 515	771 387 198
Services internes		194 931 405	194 931 405	196 994 198	195 817 311	228 469 302	227 849 281	192 729 765	179 540 197
Total		987 274 415	987 274 415	1 515 865 308	1 459 459 388	1 316 942 800	1 164 806 867	1 005 868 280	950 927 395

⁴ À partir de 2018-2019, ECCC ne fera plus rapport en se servant de l'Architecture d'alignement des programmes (AAP), en raison de sa conversion au Cadre des résultats ministériels (CRM). La ventilation des montants des dépenses prévues selon l'APP n'est donc pas disponible.

Les chiffres des dépenses prévues pour 2017-2018 dans le Rapport sur les résultats ministériels reflètent ceux qui ont été publiés dans le PM 2017-2018. Le plan a été présenté au Parlement avant le Budget 2017 et ne reflète donc pas le nouveau financement annoncé dans le Budget. La ventilation par programme des chiffres des dépenses prévues pour 2018-2019 et 2019-2020 n'a pas pu être fournie dans le Rapport en raison de la conversion au Cadre des résultats ministériels en 2018-2019.

Les autorisations totales pouvant être utilisées pour 2017-2018 englobent tous les points approuvés au moyen des processus budgétaires pour l'exercice 2017-2018. L'écart global de 329,6 millions de dollars entre les autorisations totales pouvant être utilisées pour 2017-2018 (1 316,9 M\$) et les dépenses prévues pour 2017-2018 (987,3 M\$) est principalement attribuable à une augmentation des autorisations suite à des allocations de rémunération résultant de la signature des conventions collectives, à des reports du budget de fonctionnement et du budget des immobilisations, ainsi qu'à des annonces du Budget 2016 et du Budget 2017 liés aux initiatives suivantes :

- Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- Fonds municipal vert;
- Plan de protection des océans;
- Stratégie emploi jeunesse;
- Programme des bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg.

L'écart global de 152,1 millions de dollars entre les autorisations totales pouvant être utilisées pour 2017-2018 (1 316,9 M\$) et les dépenses réelles pour 2017-2018 (1 164,8 M\$) s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, car les provinces et territoires ont pris du retard dans la soumission des propositions pour accéder au financement qui leur était théoriquement affecté. En conséquence, les dépenses ont été moindres que prévu en 2017-2018;
- Le financement déplacé dans les années à venir pour les projets d'assainissement des sédiments contaminés et la Modernisation des Services météorologiques du Canada;
- Les fonds non dépensés des crédits de fonctionnement votés ont été reportés à 2018-2019 pour offrir au Ministère la souplesse supplémentaire dont il a besoin pour financer les pressions et voir aux investissements stratégiques;
- Les fonds non dépensés des crédits d'immobilisations votés ont été reportés à 2018-2019 pour continuer la mise en œuvre des activités liées principalement à la Modernisation des Services météorologiques du Canada, au Régime de calibre mondial en cas de déversement d'hydrocarbures, et à l'initiative Lutte contre la pollution atmosphérique.

L'augmentation globale de 158,9 millions de dollars entre les dépenses réelles de 1 005,9 millions de dollars en 2016-2017 et les dépenses réelles de 1 164,8 millions de dollars en 2017-2018 est due principalement aux écarts de financement suivants :

- Résultat stratégique n° 1 : les dépenses réelles pour 2017-2018 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2016-2017 principalement en raison de l'augmentation des paiements salariaux versés aux employés à la suite de la ratification et de la signature de certaines conventions collectives en 2017-2018, ainsi qu'à des dépenses supplémentaires liées au programme des bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg, aux projets d'assainissement des sédiments contaminés et à la Stratégie emploi jeunesse. Ces augmentations ont été compensées par l'achèvement de l'initiative du lac Simcoe.
- Résultat stratégique n° 2 : les dépenses réelles pour 2017-2018 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2016-2017 principalement en raison de l'augmentation des paiements salariaux versés aux employés à la suite de la ratification et de la signature de certaines conventions collectives en 2017-2018, ainsi qu'à des dépenses supplémentaires liées à la Modernisation du Réseau canadien des radars météorologiques et des activités liées à la Croissance propre et aux changements climatiques. Ces augmentations ont été compensées par une baisse pour l'Initiative visant les infrastructures fédérales.

- Résultat stratégique n° 3 : les dépenses réelles pour 2017-2018 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2016-2017 principalement en raison d'une augmentation des dépenses salariales permanentes due à la signature de conventions collectives ainsi qu'à des dépenses supplémentaires liées au Fonds municipal vert, aux activités liées à la Croissance propre et aux changements climatiques, au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, et au Plan de protection des océans. Ces augmentations sont compensées par une baisse due au transfert des responsabilités de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable à Innovation, Sciences et Développement économique Canada.
- Services internes : les dépenses réelles pour 2017-2018 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2016-2017 principalement en raison de l'augmentation des paiements salariaux versés aux employés à la suite de la ratification et de la signature de certaines conventions collectives, ainsi qu'à une augmentation des paiements des loyers pour le Centre environnemental du Pacifique de Vancouver-Ouest.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Résultats stratégiques	Programmes et Services internes	ETP réel 2015-2016	ETP réel 2016-2017	ETP prévu 2017-2018	ETP réel 2017-2018	ETP prévu 2018-2019 ⁵	ETP prévu 2019-2020
RS 1 : L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures	Programme 1.1 Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	600	614	546	635	s.o.	s.o.
	Programme 1.2 Ressources en eau	694	602	598	602	s.o.	s.o.
	Programme 1.3 Écosystèmes durables	371	416	422	432	s.o.	s.o.
	Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	131	139	128	133	s.o.	s.o.
RS 2 : La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat	Programme 2.1 Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	1 108	1 097	1 072	1 085	s.o.	s.o.
	Programme 2.2 Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	351	332	371	336	s.o.	s.o.
RS 3 : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées	Programme 3.1 Gestion des substances et des déchets	632	625	629	642	s.o.	s.o.
	Programme 3.2 Changements climatiques et Qualité de l'air	670	727	813	849	s.o.	s.o.
	Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	336	340	353	342	s.o.	s.o.
Total partiel		4 893	4 892	4 932	5 055	4 880	4 763
Services internes		1 429	1 433	1 443	1 476	1 388	1 363
Total		6 322	6 325	6 375	6 530	6 268	6 126

L'écart entre les équivalents temps plein (ETP) réel et les ETP prévus pour 2017-2018 est dû principalement à une augmentation des autorisations salariales durant l'exercice liée au Plan de protection des océans, au programme des bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg et au Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone.

⁵ À partir de 2018-2019, ECCC ne fera plus rapport en se servant de l'Architecture d'alignement des programmes (AAP), en raison de sa conversion au Cadre des résultats du Ministère (CRM). La ventilation des ressources humaines prévues selon l'APP n'est donc pas disponible.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et législatives d'Environnement et Changement climatique Canada, consulter les [Comptes publics du Canada 2017-2018](#)^{lvii}.

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses d'Environnement et Changement climatique Canada avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{lviii}.

États financiers et Faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers [non audités] d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le [site Web du Ministère](#)^{lix}.

Faits saillants des états financiers

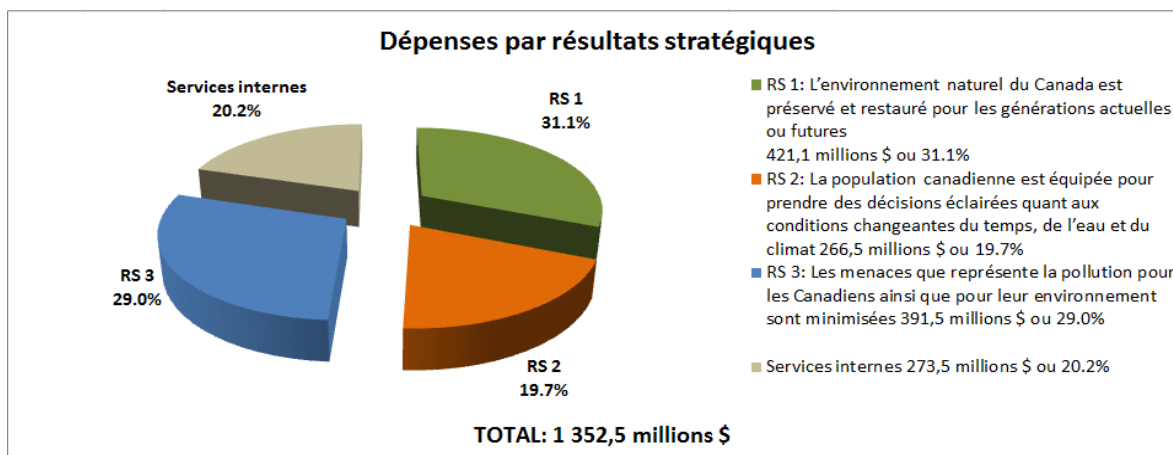
État condensé des opérations (non vérifié) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)					
Information financière	Résultats prévus 2017-2018	Réels 2017-2018	Réels 2016-2017	Écart (réels 2017-2018 moins prévus 2017-2018)	Écart (réels 2017-2018 moins réels 2016-2017)
Total des charges	1 140 529 784	1 352 539 567	1 189 506 240	212 009 783	163 033 327
Total des revenus	79 531 146	92 400 385	85 404 035	12 869 239	6 996 350
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 060 998 638	1 260 139 182	1 104 102 205	199 140 544	156 036 977

Dépenses par résultat stratégique

Les dépenses ministérielles par résultat stratégique s'élevaient à 1 352,5 millions de dollars pour 2017-2018 (1 189,5 M\$ pour 2016-2017). L'augmentation de 163,0 millions de dollars (13,7 pour cent) des dépenses d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement attribuable à :

- une augmentation des dépenses salariales principalement due à la signature de conventions collectives en 2017-2018;
- une augmentation des dépenses liées à l'ajustement des passifs pour indemnités de vacances et congés compensatoires, en raison des nombreuses conventions collectives signées en 2017-2018 et à l'augmentation du nombre d'employés d'ECCC;
- une augmentation des dépenses pour initiatives temporaires comme le Fonds municipal vert, l'initiative Croissance propre et changements climatiques, le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, le programme des bassins des Grands Lacs et du lac Winnipeg, les projets d'assainissement des sédiments contaminés, le Plan de protection des océans, et la Stratégie emploi jeunesse;
- une augmentation des dépenses de loyer au Centre environnemental du Pacifique.

- L'augmentation est compensée par une baisse des dépenses pour certaines initiatives temporaires comme la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, l'Initiative visant les infrastructures fédérales, et l'initiative du lac Simcoe.



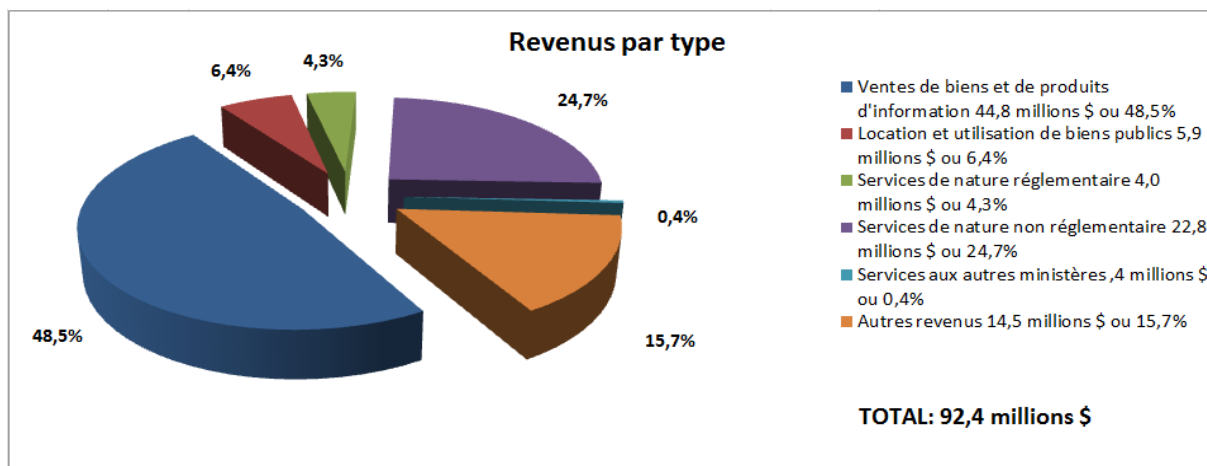
Veuillez consulter la note 16 des états financiers ministériels pour une ventilation plus détaillée des dépenses – Informations sectorielles par article courant et résultat stratégique.

Revenus par catégorie

Le total des revenus s'élevait à 92,4 millions de dollars pour 2017-2018 (85,4 M\$ pour 2016-2017). Ce montant ne comprend pas les 10,3 millions de dollars gagnés pour le compte du gouvernement. La majorité des revenus en 2017-2018 est dérivée des ventes de biens et de produits d'information et de services de nature non réglementaires par Environnement et Changement climatique Canada. Les principaux postes de revenus sont par exemple : les activités de surveillance des sables bitumineux, les demandes de permis d'immersion en mer, les services hydrométriques, les droits de surveillance de l'immersion en mer, et les services météorologiques et environnementaux.

L'augmentation des revenus d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement attribuable à :

- une augmentation du montant facturé au gouvernement de l'Alberta pour les activités de surveillance des sables bitumineux;
- une augmentation des projets pour le Fonds pour dommages à l'environnement.



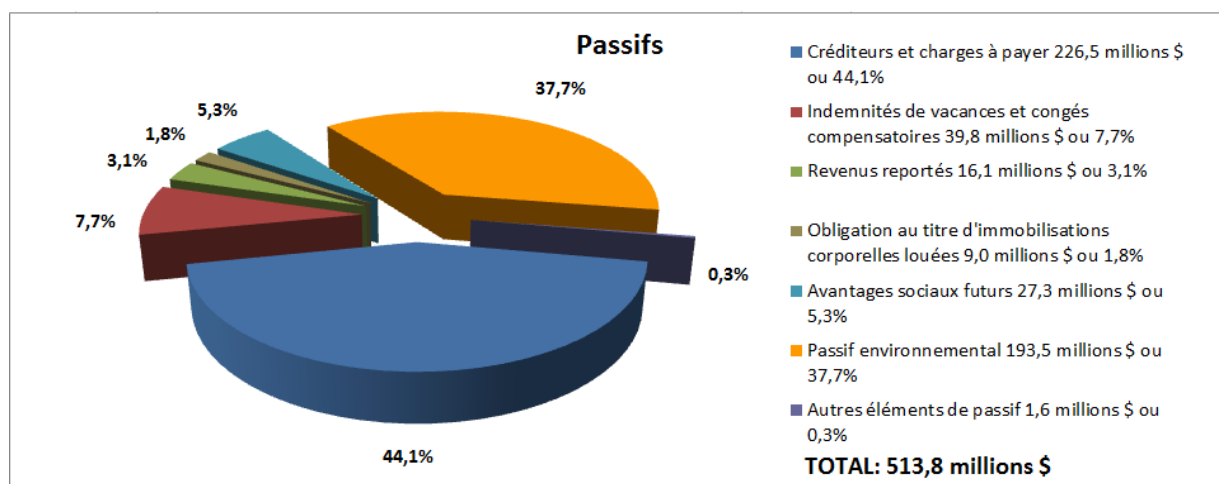
État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2018 (en dollars)			
Information financière	2017-2018	2016-2017	Écart (2017-2018 moins 2016-2017)
Total des passifs nets	513 809 542	402 133 081	111 676 461
Total des actifs financiers nets	246 673 020	158 494 632	88 178 388
Dette nette du Ministère	267 136 522	243 638 449	23 498 073
Total des actifs non financiers	418 805 976	412 783 493	6 022 483
Situation financière nette du Ministère	151 669 454	169 145 044	(17 475 590)

Passif par catégorie

Le passif total était de 513,8 millions de dollars à la fin de 2017-2018. Cela représente une augmentation de 111,7 millions de dollars (27,8 pour cent) par rapport au passif de 402,1 millions de dollars de l'exercice précédent. Les comptes créditeurs et charges à payer (226,5 M\$) et le passif environnemental (193,5 M\$) sont les plus grands éléments du passif de 2017-2018, représentant 81,8 pour cent du passif total.

L'augmentation de la valeur du passif net total d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement attribuable à :

- l'augmentation des comptes créditeurs et charges à payer à la suite du paiement de 62,5 M\$, en avril, à la Fédération des municipalités canadiennes pour le Fond municipal vert, ainsi qu'une charge à payer à la fin de l'exercice de 7,3 M\$ au gouvernement de la Colombie-Britannique pour le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- l'augmentation en indemnités de congés payés et de congés compensatoires due aux nombreuses conventions collectives signées en 2017-2018 et à l'augmentation du nombre d'employés d'ECCC;
- l'augmentation des revenus reportés en raison d'un plus grand nombre d'activités financières pour le projet d'assainissement du récit Randle.



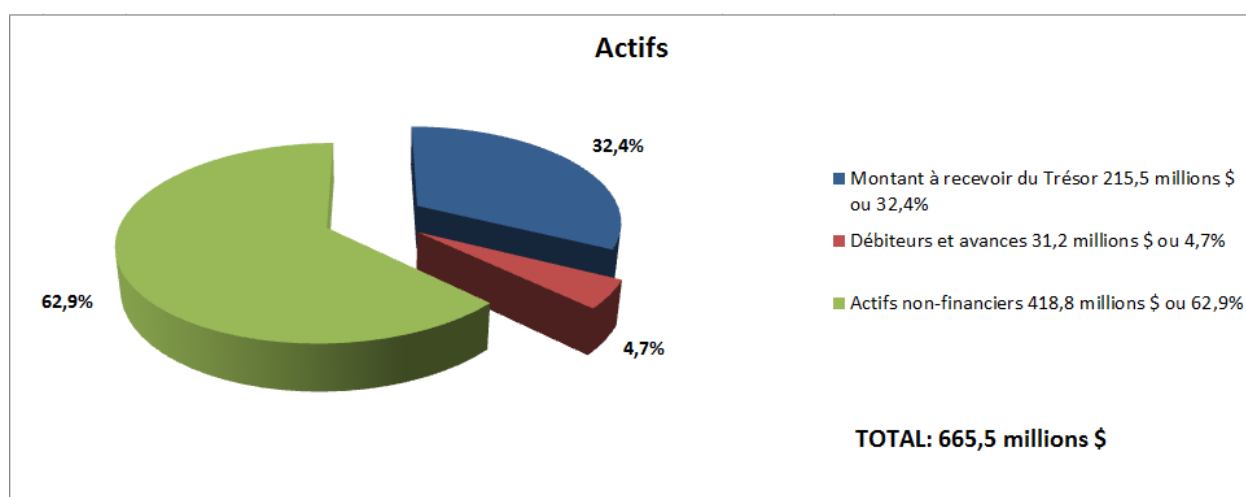
Veuillez consulter les notes 4 à 8 et les notes 12 et 13 des États financiers ministériels pour plus de précisions – Comptes créditeurs et charges à payer; passif environnemental; revenus reportés; obligations au titre d'immobilisations corporelles louées; futurs avantages sociaux des employés; obligations contractuelles et droits en vertu d'un contrat; passifs éventuels et actifs éventuels.

Actifs par catégorie

Le total des actifs financiers nets (246,7 M\$) et des actifs non financiers (418,8 M\$), évalué à 665,5 millions de dollars conjointement, a augmenté de 94,2 millions de dollars (16,5 pour cent) en 2017-2018. Les immobilisations corporelles, qui s'élèvent à 391,8 millions de dollars (58,9 pour cent du total des actifs) continuent de former l'élément le plus important des actifs en 2017-2018.

L'augmentation de la valeur du total des actifs nets d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement attribuable à :

- l'augmentation des actifs financiers due au Trésor, qui inclut le paiement à la Fédération des municipalités canadiennes de 62,5 millions de dollars pour le Fonds municipal vert et un compte créditeur à la fin de l'exercice de 7,3 millions de dollars au gouvernement de la Colombie-Britannique pour le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone;
- l'augmentation des comptes débiteurs résultant des trop-payés salariaux dans Phénix;
- l'augmentation des immobilisations corporelles pour la Modernisation du Réseau canadien des radars météorologiques.



Veuillez consulter les notes 9 à 11 des États financiers ministériels pour plus de précisions – Comptes débiteurs et avances; inventaire; immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Administrateur général : Dr. Stephen Lucas

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

- [Loi sur le ministère de l'Environnement](#)^{lx}
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)](#)^{lxi}
- [Loi sur les espèces en péril](#)^{lxii}
- [Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux](#)^{lxiii}
- [Loi sur les ressources en eau du Canada](#)^{lxiv}
- [Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois](#)^{lxv}
- Loi de la conservation du lac Seul
- [Loi sur les pêches](#)^{lxvi} (administration des dispositions sur la prévention de la pollution)
- [Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique](#)^{lxvii}
- [Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs](#)^{lxviii}
- [Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial](#)^{lxix}
- [Loi sur les espèces sauvages au Canada](#)^{lxx}
- [Loi fédérale sur le développement durable](#)^{lxxi}
- [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale \(2012\)](#)^{lxxii}
- [Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement](#)^{lxxiii}
- [Loi sur la semaine de la protection de la faune](#)^{lxxiv}
- [Loi sur la semaine canadienne de l'environnement](#)^{lxxv}

Année d'incorporation ou de création : 1971

Cadre de présentation de rapports

Les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes officiels d'Environnement et Changement climatique Canada pour 2017-2018 sont présentés ci-dessous :

- 1. Résultat stratégique :** L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures
 - 1.1 Programme :** Biodiversité – Espèces sauvages et habitats
 - 1.1.1 Sous-programme :** Politiques et priorités sur la biodiversité
 - 1.1.2 Sous-programme :** Espèces en péril
 - 1.1.3 Sous-programme :** Oiseaux migrateurs
 - 1.1.4 Sous-programme :** Partenariats pour la conservation des habitats
 - 1.1.5 Sous-programme :** Aires protégées
 - 1.2 Programme :** Ressource en eau
 - 1.2.1 Sous-programme :** Qualité de l'eau et santé des écosystèmes aquatiques
 - 1.2.2 Sous-programme :** Gestion et utilisation des ressources en eau
 - 1.2.3 Sous-programme :** Services hydrométriques
 - 1.3 Programme :** Écosystèmes durables
 - 1.3.1 Sous-programme :** Rapports axés sur le développement durable et indicateurs
 - 1.3.2 Sous-programme :** Évaluations environnementales et surveillance des écosystèmes
 - 1.3.3 Sous-programme :** Mobilisation communautaire
 - 1.3.3.1 Sous-sous-programme :** Financement communautaire EcoAction
 - 1.3.3.2 Sous-sous-programme :** Fonds pour dommages à l'environnement
 - 1.3.3.3 Sous-sous-programme :** Programme d'emploi jeunesse en environnement
 - 1.3.4 Sous-programme :** Grands Lacs
 - 1.3.5 Sous-programme :** Saint-Laurent
 - 1.3.6 Sous-programme :** Lac Simcoe/Sud-est de la baie Georgienne
 - 1.3.7 Sous-programme :** Lac Winnipeg
 - 1.3.8 Sous-programme :** Partenariats sur les écosystèmes
 - 1.4 Programme :** Promotion de la conformité et application de la loi – Faune
- 2. Résultat Stratégique :** La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat
 - 2.1 Programme :** Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens
 - 2.1.1 Sous-programme :** Observations, prévisions et avertissements météorologiques et environnementaux
 - 2.1.2 Sous-programme :** Information météorologique liée à la santé
 - 2.1.3 Sous-programme :** Information, prévisions et outils climatologiques
 - 2.2 Programme :** Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés
 - 2.2.1 Sous-programme :** Services météorologiques pour la navigation aérienne
 - 2.2.2 Sous-programme :** Services météorologiques et des glaces pour la navigation maritime
 - 2.2.3 Sous-programme :** Services météorologiques pour les opérations militaires

3. Résultat stratégique : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées

3.1 Programme : Gestion des substances et des déchets

3.1.1 Sous-programme : Gestion des substances

3.1.2 Sous-programme : Gestion des effluents

3.1.3 Sous-programme : Pollution marine

3.1.4 Sous-programme : Urgences environnementales

3.1.5 Sous-programme : Sites contaminés

3.2 Programme : Changements climatiques et qualité de l'air

3.2.1 Sous-programme : Programme de la réglementation sur les changements climatiques et la qualité de l'air

3.2.1.1 Sous-sous-programme : Émissions du secteur industriel

3.2.1.2 Sous-sous-programme : Émissions du secteur des transports

3.2.2 Sous-programme : Partenariats internationaux sur les changements climatiques et la qualité de l'air

3.2.3 Sous-programme : Technologies environnementales

3.3 Programme : Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#)^{lxxvi}.

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles sur le [site Web](#)^{lxxvii} d'Environnement et Changement climatique Canada.

- Audits internes;
- Évaluations;
- Financement pluriannuel initial;
- Frais;
- Initiatives horizontales;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes;
- Stratégie ministérielle de développement durable.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^{lxxviii}. Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Environnement et Changement climatique Canada
Centre d'information
Tél. : 1-800-668-6767 (seulement au Canada) ou 819-938-3860
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Annexe : Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1er février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision sur des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program) (s'applique aux ministères dont le rapport est fondé sur l'architecture d'alignement des programmes)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- ⁱ Lois, règlements et accords : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=48D356C1-1
- ⁱⁱ Lettre de mandat de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique : pm.gc.ca/fr/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-lenvironnement-et-du-changement-climatique
- ⁱⁱⁱ Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/committee-status-endangered-wildlife.html
- ^{iv} Action Plan : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=En&n=93311150-1
- ^v Wild Species 2015 : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_e.cfm?documentID=3174
- ^{vi} wateroffice.ca : wateroffice.ec.gc.ca/
- ^{vii} Évaluation du Programme sur la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques de 2017 d'ECCE : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/gestion-rapports-ministeriels/evaluations/evaluation-programme-qualite-eau-sante-ecosystemes-aquatiques.html
- ^{ix} Canada-Ontario Agreement on Great Lakes Water Quality and Ecosystem Health : ec.gc.ca/grandslacs-greatlakes/default.asp?lang=En&n=B903EE0D-1&wbdisable=true
- ^x Canada-U.S. Great Lakes Water Quality Agreement : www.canada.ca/en/environment-climate-change/corporate/international-affairs/partnerships-countries-regions/north-america/great-lakes-water-quality-agreement.html
- ^{xi} Canada-Ontario Lake Erie Action Plan : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/great-lakes-protection/action-plan-reduce-phosphorus-lake-erie.html
- ^{xii} Great Lakes Areas of Concern : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/great-lakes-protection/areas-concern.html
- ^{xiii} Randle Reef : www.randlereef.ca/
- ^{xiv} Evaluation of the Lake Winnipeg Basin Initiative : www.canada.ca/content/dam/ecce/documents/pdf/evaluation-lake-winnipeg-basin/Evaluation_of%20the_Lake_Winnipeg_Basin_Initiative.pdf
- ^{xv} Environmental Damages Fund : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-funding/damages-fund.html
- ^{xvi} Science Horizons Youth Internship Program : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/science-technology/managing/horizons-youth-internship-program.html
- ^{xvii} Environmental Damages Fund : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/environmental-funding/damages-fund.html
- ^{xviii} Excellence in Collaborative Approaches and Shared Solutions : twitter.com/CFR_CRF/status/1006602102125285376
- ^{xix} Weather.gc.ca : weather.gc.ca/
- ^{xx} Datamart : dd.weather.gc.ca/about_dd_apropos.txt
- ^{xxi} GeoMet : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/weather-general-tools-resources/weather-tools-specialized-data/geospatial-web-services.html
- ^{xxii} EC Alert me : ecalermec.weather.gc.ca/
- ^{xxiii} Canadian Hurricane Centre : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/hurricane-forecasts-facts/canadian-centre.html
- ^{xxiv} Get Prepared : www.getprepared.gc.ca/index-eng.aspx
- ^{xxv} Air Quality Health Index : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/air-quality-health-index.html
- ^{xxvi} Mobile app : open.alberta.ca/interact/aqhi-canada
- ^{xxvii} Canadian Centre for Meteorological and Environmental Prediction : www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/science-technology/centres/quebec.html
- ^{xxviii} Produits des glaces : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/previsions-observations-glaces/conditions-glaces-plus-recentes/guide-produits.html
- ^{xxix} Programme national de surveillance aérienne : www.tc.gc.ca/fr/programmes-politiques/programmes/programme-national-surveillance-aerienne.html
- ^{xxx} Surveillance intégrée des pollueurs : www4.asc-csa.gc.ca/auot-eoau/eng/grip/Projects/73084.aspx
- ^{xxxi} Défi innovation jeunesse pour les océans : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/participation-jeunes/defi-innovation-jeunesse-occeans.html
- ^{xxxii} Plan de protection des océans : www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2017/10/plan_de_protectiondesocceans.html
- ^{xxxiii} Premier rapport annuel du cadre pancanadien sur l'avancement de la mise en œuvre : www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/premier-rapport-annuel.html
- ^{xxxiv} Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html
- ^{xxxv} Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone.html
- ^{xxxvi} Défi pour une économie à faibles émissions de carbone : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone/defi.html
- ^{xxxvii} Groupe de travail : Transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/groupe-travail-transition-equitable.html

- xxxviii Stratégie de lutte contre les polluants climatiques de courte durée de vie : ec.gc.ca/GES-GHG/FF677357-F627-463A-A7C4-9068CEF3C3D9/5003-SLCP%20Strategy%202017_FR.pdf
- xxxix Atlas climatique : atlasclimatique.ca/
- xl Mesure des progrès en matière d'adaptation et de résilience climatique : recommandations à l'intention du gouvernement du Canada : publications.gc.ca/site/archivee-archived.html?url=http://publications.gc.ca/collections/collection_2018/eccc/En4-329-2018-fra.pdf
- xli Évaluation du thème Adaptation du programme sur la qualité de l'air : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/gestion-rapports-ministeriels/evaluations/evaluation-horizontale-theme-adaptation-programme-qualite-air-2017.html
- xlii Accord de Partenariat Transpacifique global et progressiste : international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/text-texte/cptpp-ptpgp.aspx?lang=fra
- xliii CPTPP Declaration on Progressive and Inclusive Trade : international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/cptpp-ptpgp/declaration_fpit-pcpi.aspx?lang=en&_ga=2.71298456.960885787.1533220175-1227572208.1532632700
- xliv Recueil des engagements du Canada aux accords internationaux sur l'environnement : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-organisations/participation-accords-internationaux-environnement.html
- xlv Page Web du financement international du Canada pour la lutte contre les changements climatiques : climate-change.canada.ca/finance/Default.aspx?GoCTemplateCulture=fr-CA
- xlvi Rapport sur la qualité de l'air : <http://airquality-qualitedelair.ccmec.ca/fr/>
- xlvii Faits saillants sur YouTube : <http://www.youtube.com/watch?v=VZd0d3-9Dpg>
- xlviii Système de gestion de la qualité de l'air : <http://www.ccmec.ca/fr/resources/air/aqms.html>
- xlix Fonds pour dommages à l'environnement : <http://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/financement-environnement/fonds-dommages.html>
- l Amende de 3,5 millions de dollars : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2017/06/une_entreprise_estcondamneeapayeruneamende3500000pourledeverse.html
- li amende de 2,5 millions de dollars : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/nouvelles/2017/06/la_compagnie_descheminsdefernationauxducadapayeuneamendedeplus.html
- lii InfoBase du Gouvernement du Canada : www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
- liii Gouvernement ouvert : open.canada.ca/fr
- liv Je ne me reconnais pas : www.jenemereconnaispas.ca/
- lv Rapport sur les résultats ministériels 2016 à 2017 : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/gestion-rapports-ministeriels/rapport-sur-les-resultats-ministeriels/2016-2017/analyse-tendances-depenses-rh.html
- lvi Plan ministériel 2018-2019 : www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/corporate-info/dp/2018-19/2018-2019_Plan_Ministeriel_fr.pdf
- lvii Comptes publics du Canada 2017 : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
- lviii InfoBase du GC : www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
- lix Site Web du Ministère : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence.html
- lx Loi sur le ministère de l'Environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/E-10/index.html
- lxi Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) : laws.justice.gc.ca/fr/lois/C-15.31/
- lxii Loi sur les espèces en péril : laws.justice.gc.ca/fr/lois/S-15.3/
- lxiii Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux : laws.justice.gc.ca/fr/lois/I-20/index.html
- lxiv Loi sur les ressources en eau du Canada : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/C-11/index.html
- lxv Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/T-10.4/page-1.html
- lxvi Loi sur les pêches : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/F-14/
- lxvii Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/A-11.44/
- lxviii Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs : laws.justice.gc.ca/fr/lois/M-7.01/
- lxix Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial : www.ec.gc.ca/cites/default.asp?lang=Fr&n=18F4A0BC-1
- lxx Loi sur les espèces sauvages au Canada : www.ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=E8EA5606-1
- lxxi Loi fédérale sur le développement durable : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/F-8.6/
- lxxii Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/C-15.21/page-1.html
- lxxiii Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/E-12.5/page-1.html
- lxxiv Loi sur la semaine de la protection de la faune : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/W-10/index.html
- lxxv Loi sur la semaine canadienne de l'environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fr/lois/e-11/index.html
- lxxvi InfoBase du GC : www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
- lxxvii Site Web : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence.html
- lxxviii Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

7^e étage, édifice Fontaine

200, boulevard Sacré-Cœur

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-997-2800

Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca